



LA BONNE SAINTE ANNE

(ITTENRACH.)

XIX

Rev

Sainte



bout, atten
je me rappo
ses facultés
donner la ta

Anne pr
mère chréti

Prenons
nous tient a
dans la fam
sainte Anne

Il y a, ch
applique ta
qui, si je ne
Jugez vous-n
et flos de rad

XIX^{me} ANNEE

1^{er} JUILLET



1903

N^o 7



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Sainte Anne, modèle des Mères Chrétiennes

(Notre gravure)

CETTE gravure est fine, pleine de grâce et de piété, mais, en l'étudiant, je ne puis oublier que Marie a quitté sa famille et sainte Anne sa mère, à l'âge de trois ans, pour s'enfermer au Temple. Trois ans ! l'aimable enfant, debout, attentive à côté de sainte Anne, me paraît en avoir davantage, je me rappelle alors que dès le sein de sa mère, Marie eut l'usage de ses facultés, et voilà pourquoi j'aime à croire que l'artiste a voulu lui donner la taille et les traits de l'enfant qui a atteint déjà l'âge de raison.

Anne prodiguant ses soins à Marie la douce enfant, c'est toute mère chrétienne qui doit se dévouer et se dévoue pour ses enfants.

Prenons donc occasion de cette gravure pour aborder un sujet qui nous tient au cœur depuis longtemps : Le rôle de la mère chrétienne dans la famille en face de ses différents devoirs. En tout, partout, sainte Anne sera le modèle à imiter, la protectrice à invoquer.

Il y a, chers Lecteurs, dans la sainte Ecriture un texte que l'on applique tantôt à Notre-Seigneur, tantôt à la Très Sainte Vierge et qui, si je ne me trompe, regarde tout autant la Bonne sainte Anne. Jugez vous-même. Ce texte le voici : *Egreditur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet* « l'illustre racine de Jessé a poussé une

tige gracieuse, sur laquelle une fleur s'est épanouie. » La fleur, c'est Jésus; la tige, Marie mère de Jésus, mais la racine, c'est sainte Anne.

Il est bien humble dans la nature le rôle de la racine comparé à celui de la tige et de la fleur. Pourtant c'est en vain que la racine s'enfouit dans l'obscurité du sol, en vain qu'elle se cache, personne, il est vrai, ne la voit; mais tous savent bien qu'elle existe, tous reconnaissent que sans elle il n'y aurait pas cette noble tige, ni cette fleur magnifique. N'est-ce pas le rôle de sainte Anne? humble et obscure, elle disparaît pour ainsi dire éclip­sée par l'éclat de Marie et la grandeur divine de Jésus. Cependant, personne ne l'ignore, sainte Anne est là à la base, semblable à la racine qui donne la sève à la tige et à la fleur, oui sainte Anne donne à Marie l'existence que Marie communiquera à Jésus.

Tel est aussi, Mères chrétiennes, votre rôle, votre premier devoir; vous devez être humbles et obscures, vous cacher, vous effacer, afin de donner la vie. Donner la vie, dans l'ordre naturel, c'est la plus grande de toutes les grandeurs. Dieu, sans doute, avait mille moyens de pourvoir à la transmission de la vie humaine: rien ne l'empêchait de renouveler à chaque création, lui-même et lui seul, l'acte de sa volonté créatrice; il ne l'a pas voulu: ayant fait l'homme à son image et à sa ressemblance, il n'a eu garde d'écourter cette image et d'amoindrir cette ressemblance. Le monde a jailli d'un acte de sa volonté, de la volonté de l'homme la vie jaillira aussi à longs flots. La femme chrétienne sera associée au sublime honneur de l'acte créateur divin, elle est appelée à la gloire de perpétuer et de prolonger la vie sur la terre et, victorieuse de la mort par la maternité, elle peut et doit revivre dans d'autres elle-même.

C'est un honneur, mais c'est aussi un devoir. Sainte Anne l'avait-elle compris ainsi? — Comme la racine donne naissance à la tige, sainte Anne donne la vie à Marie, c'est la source de sa gloire et de sa sainteté. Si nous nous rappelons quand et comment Anne devint mère, nous comprendrons mieux l'honneur et le devoir de la maternité. Anne, nous dit la tradition, vivait avec saint Joachim, dans la plus belle et la plus sainte des unions; mais une grande peine venait cependant troubler leur bonheur: Anne n'avait pas d'enfants. Cette épreuve était dure à la vertueuse épouse. Jour et nuit, elle offrait ses vœux au Seigneur et par ses prières, ses larmes, ses jeûnes et ses aumônes, elle le conjurait de lui donner la grâce de la fécondité. Comme elle était triste de voir toujours ses prières sans résul-

tat! ne
déjà ar
non, sa
larmes
Un ang
sont ex
fant ser
dans la
devenan
séquent
et beatiss
se lèvero
sainte A
Jésus, le
également
generatio
de vous
du ciel,
auguste
Arrêto
femme s
Epouses
c'est sa g
même, c'
sa gloire,
femme, en
ment sa m
enfants q
fication et
Le devo
ner à son
fécondité.
Hélas! ou
même les
puissent-ell
mes qui se
faire leur g
d'y faire a
beauté affe

tat ! ne pas avoir d'enfants était à ses yeux un opprobre. Anne est déjà arrivée à la vieillesse, elle devrait avoir perdu tout espoir ; mais non, sa foi n'est pas ébranlée, elle multiplie encore ses prières et ses larmes et espère contre toute espérance. C'est l'heure de la grâce. Un ange vient de la part de Dieu dire à sainte Anne que ses vœux sont exaucés et que d'elle naîtra un enfant de bénédiction, cette enfant sera Marie, la mère de Dieu. Quel honneur pour sainte Anne ! dans la grâce de la maternité, elle a trouvé sa gloire et sa sainteté, en devenant mère, sainte Anne est devenue mère de Marie, et par conséquent aïeule de Jésus. Toute sa gloire est là : *surrexerunt filii ejus et beatissimam predicaverunt* « les enfants de la femme forte, est-il écrit, se lèveront et la proclameront bienheureuse. » Ces enfants qui exaltent sainte Anne, ils s'appellent : Marie, la plus parfaite des créatures ; Jésus, le créateur. Toute sa sainteté est là, car pour elle se réalise également la parole du Grand Apôtre : *mulier salvabitur per filiorum generationem* « la femme sera sauvée par sa maternité. » Est-il besoin de vous dire qu'en apportant dans le cœur de sainte Anne les délices du ciel, Marie dut répandre un torrent de grâces sur l'âme de son auguste mère ?

Arrêtons-nous ici pour nous adresser plus directement à toute femme soucieuse de son éternité, avide de mérites et de sainteté. Épouses et mères chrétiennes, la grande prérogative de sainte Anne, c'est sa glorieuse maternité. Remarquez-le bien, ce n'est pas en elle-même, c'est en sa fille qu'elle trouve sa grande joie, son honneur et sa gloire, comme aussi toute sa sainteté. La grande prérogative de la femme, engagée dans les liens d'un saint mariage, ce doit être également sa maternité. Dès lors, ce n'est pas en elle-même, c'est dans ses enfants que la mère doit mettre sa joie, son grand moyen de sanctification et de salut : *Salvabitur per filiorum generationem*.

Le devoir de l'épouse chrétienne c'est d'offrir à Dieu, c'est de donner à son époux, à la famille, à la société les fruits abondants de sa fécondité. Est-il besoin d'appuyer sur une proposition si simple ? Hélas ! oui, car le monde impie, corrompu, a tout faussé de nos jours, même les données les plus élémentaires de la morale naturelle. Ah ! puissent-elles toutes réfléchir et comprendre les épouses et les femmes qui se prétendent chrétiennes ! Ce sont leurs enfants qui doivent faire leur gloire. Leur gloire en effet est-elle de briller dans le monde, d'y faire admirer les charmes de leur visage ou les grâces d'une beauté affectée ? A ne regarder que ce que nous voyons, souvent on

serait tenté de le croire ! Leur gloire est-elle d'exposer partout des toilettes à la mode, des mises affectées, peu décentes et des bijoux de prix ? Que ce soit là la gloire d'une courtisane, nous le concevons, elle n'a d'autre honneur que celui-là ; mais qu'une épouse qui se dit chrétienne agisse ainsi, on ne le comprend pas, c'est un contre sens. Son honneur, sa gloire où sont-ils donc ? une reine de France va nous le dire.

Un jour, les dames de la cour s'étaient réunies et se vantaient l'une à l'autre la richesse et le prix de leurs bijoux. La reine les laisse dire ; puis soudain, elle fait approcher ses enfants dont elle nourrissait elle-même le septième. Simplement vêtus, les joues fraîches et roses, les yeux brillants de joie, ils viennent se jeter dans les bras de leur mère, les couvrent de leurs baisers et se rangent autour d'elle comme les jeunes pousses de l'olivier se pressent autour du tronc qui leur a donné le jour. « Mes bijoux à moi, dit-elle à ses dames d'honneur, les voici ; je n'en ai point de plus précieux et je vous défie d'en trouver de plus beaux et de mieux travaillés : bijoux vivants, ils me sont plus chers que tous les diamants et que toutes les couronnes et ils me disent bien mieux que toutes les bagues et tous les colliers l'amour de mon époux et les bénédictions de mon Dieu. » Noble et chrétien langage qui ferait rougir plus d'une mère trop mondaine, si elle pouvait le comprendre.

Mais peut-elle comprendre ce langage, la femme mondaine, amie du luxe et de la parure, et devenue leur esclave ? Non, elle n'est qu'une égoïste. Donner la vie et l'entretenir, c'est un devoir et un honneur qu'elle ne comprend plus. C'est pour elle une servitude trop pénible, elle ne pourrait plus se produire au dehors et briller dans les sociétés. Son union n'est plus qu'une jouissance égoïste, sa loi n'est plus que le plaisir, et son devoir : ou elle ne le connaît pas ou elle le méprise.

La mère, est-il donc dans son rôle de paraître et de charmer les regards profanes, est-ce pour briller et être aux âmes faibles un sujet de scandale que Dieu l'a créée ? Est-ce là sa gloire ? — Non, non, sa gloire, comme celle de sainte Anne, est celle de la racine. Voyez comme la racine se cache, s'enfouit dans le sol : personne ne la voit, tout son soin est de se dissimuler elle-même pour ne laisser paraître que la tige et les fleurs. Toute son ambition est de donner la vie et de l'entretenir et plus elle est féconde en fleurs et en fruits, plus aussi elle est forte et glorieuse. Mais que cette racine veuille elle-même

paraître
elle est
tous les
sortie d
sensée !
sa seule

Avez-
rées, ra
mes, vot
votre ép
Salvabi
c'est la
votre be
des racin
la vie, n
vrais joy
proclame
louer et
dicaveru

Et vou
lui vient

Il a un
fois et q
peut assi
d'une fou
larmes de
Tous la c
nion, le j
sainte et c
lèvres ém
il tient l'e
et comme

simam pro

Il a une
pour les a
ver des â
assises dan
qui leur a
se lèvent p

paraître ; que lasse de son obscurité, elle veuille sortir de la terre où elle est enfouie, qu'arrivera-t-il ? Elle se figure qu'elle va charmer tous les regards et au contraire on la regarde avec mépris ; parce que sortie de son rôle, elle se dessèche et ne produit plus rien. Racine insensée ! elle veut trouver sa gloire en elle-même ; ses rejetons, voilà sa seule beauté, si elle n'en produit plus, on la foulera aux pieds.

Avez-vous compris, femmes, épouses chrétiennes ? Cachées, retirées, racines pour ainsi dire enfouies dans votre intérieur, vos charmes, votre gloire, votre beauté ne sont pas pour le dehors, ils sont pour votre époux et vos enfants. Oui, votre salut est là et non ailleurs : *Salvabitur per filiorum generationem* : en dehors de là, c'est la stérilité, c'est la mort ; en dehors de là, on pourra vous admirer un jour, mais votre beauté et votre triomphe ne seront qu'éphémères. Mais soyez des racines, cachez-vous dans un travail obscur et fécond, produisez la vie, n'en tarissez pas volontairement les sources et vos enfants, vrais bijoux, bijoux précieux, richesse inestimable se lèveront pour proclamer votre gloire, le monde lui-même alors sera obligé de vous louer et de vous glorifier : *Surrexerunt filii ejus et beatissimam predicaverunt*.

Et vous savez bien qu'il en est ainsi et que la gloire de la mère lui vient de ses enfants :

Il a une mère le jeune prêtre qui monte à l'autel pour la première fois et quelle n'est pas la joie et le triomphe de celle-ci lorsqu'elle peut assister à l'oblation de ce premier sacrifice. Au premier rang d'une foule émue et recueillie, le rayonnement de son visage et les larmes de joie qui débordent de ses yeux la font connaître à tous. Tous la contemplent et envient son bonheur. Et quand, à la communion, le jeune prêtre s'avance vers cette femme agenouillée à la table sainte et que, d'une main tremblante, il dépose la sainte hostie sur les lèvres émues de sa mère, donnant ainsi l'Auteur de la vie à celle dont il tient l'existence, quelle émotion s'empare de tous ceux qui sont là, et comme au fond du cœur ils la proclament bienheureuse : *beatissimam predicaverunt !*

Il a une mère, le Missionnaire qui va vers les contrées barbares, pour les arroser de ses sueurs et peut-être de son sang, afin de sauver des âmes. Et quand il a pu éclairer quelques unes de ces âmes assises dans les ombres de la mort, celles-ci pensent à sa mère, à celle qui leur a donné leur sauveur, et ce sont alors les îles lointaines qui se lèvent pour l'acclamer et la proclamer bienheureuse !

Elle a une mère, la vierge chrétienne qui veille au chevet des blessés, qui prodigue ses soins aux malades, aux vieillards, aux infirmes, à tous les déshérités de la vie. Tous ces malheureux qui la bénessent font monter leur reconnaissance jusqu'à sa mère et se levant tous ensemble ils la proclament bienheureuse : *surrexerunt et beatissimam prædicaverunt.*

Elle a une mère, cette autre vierge chrétienne qui s'est enfouie derrière les grilles d'un cloître pour faire pénitence et sauver des âmes, Jésus est son époux. La mère a bien souffert quand a eu lieu la séparation : il lui semble que c'est ici l'éloignement sans compensation, ni consolation. Mais c'est Jésus lui-même qui va glorifier cette mère généreuse. Ne lui doit-il pas celle dont il a fait son épouse de prédilection et n'est-il pas comme un fils qui va se lever pour la proclamer bienheureuse ? *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt.*

Et vous, jeunes mères de famille, vous avez encore votre mère : à vos petits enfants vous apprenez son nom et vous redites ses bontés ; vers elle vont leurs sourires et leurs caresses ; pour elle seront plus tard leur dévouement et leur affection, quel bonheur pour elle de voir encore une génération nombreuse qui se lève pour la proclamer bienheureuse.

Et dites-moi, si c'est la même mère qui fidèle à son devoir a réuni sur son front toutes ces gloires ensemble, en donnant ses enfants au sanctuaire, au cloître, à la société et à la patrie, quelle auréole rayonne à son front, et comme la gloire de la mère nous apparaît alors belle, grande et pure !

Oh oui, femmes chrétiennes, il vous faut offrir à votre Dieu, l'un ou l'autre de ces deux sacrifices d'agréable odeur : Virginité ou maternité. A vous qui êtes engagées dans le saint état du mariage, l'Apôtre le dit clairement : vous serez sauvées en mettant des enfants au monde : *mulier salvabitur per filiorum generationem* : là est votre salut, votre honneur et votre sanctification. Et si le monde veut vous tenir un autre langage, méprisez-le comme le langage du tentateur qui trame votre perte. Elles ont beau s'aveugler et s'étourdir, les femmes mondaines qui suivent ses maximes, leur conscience crie bien haut que là n'est pas leur devoir et qu'elles marchent à la ruine éternelle. Et s'il en coûte bien des souffrances, des angoisses mortelles, des labeurs quotidiens pour élever une nombreuse famille, ô mères chrétiennes, levez les yeux vers le ciel où vos enfants groupés un jour

autour
ront ét
Daig
dre ces
voirs de
même ;
de leur



Cha

mission
commen
beureux



« cette nu
« son, car
« mangé d
Comme
sion, le b
« trouve d
Depuis
à se repos
mais à cau
gré lui de
Prenant
sant de la

autour de vous et formant votre couronne de gloire vous proclameroient éternellement bienheureuse !

Daignez, sainte Anne, bénir toutes les mères et leur faire comprendre ces enseignements. Donnez-leur d'aimer et de pratiquer les devoirs de leur état, comme vous les avez aimés et pratiqués vous-même ; elles trouveront comme vous dans leur maternité la source de leur gloire et la cause de leur salut.

Fr G. O. F. M.



Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines



Chapitre xxvii.

— De quelques tentations qui, par la permission de Dieu, affligèrent saint François et, en premier lieu, comment le diable pénétra dans un oreiller sous la tête du Bienheureux.



EN ce temps-là, le bienheureux François habitait l'ermitage de Greccio. Une nuit pendant qu'il priait dans la dernière cellule près de la grande salle ; à l'heure du premier sommeil, il appela son compagnon qui demeurait près de lui. Aussitôt le compagnon se lève et vient à l'entrée de la cellule du bienheureux François qui lui dit : « Frère, je n'ai pu dormir

« cette nuit, et je ne puis davantage me tenir debout pour faire oraison, car ma tête tourne, mes jambes flageolent, on dirait que j'ai mangé du pain d'ivraie. »

Comme son compagnon lui répondait par des paroles de compassion, le bienheureux François continua : « Je crois que le diable se trouve dans cet oreiller que j'ai sous la tête. »

Depuis sa sortie du siècle, le Bienheureux n'avait jamais consenti à se reposer sur la plume, ni à se servir d'un oreiller de plume, mais à cause de sa maladie des yeux, les Frères l'avaient obligé malgré lui de prendre un oreiller de ce genre.

Prenant donc cet oreiller il le jette à son compagnon, qui le saisissant de la main droite, le met sur son épaule gauche et se dispose à

partir emportant l'oreiller. Mais à peine eût-il quitté le seuil de la porte, qu'il lui fut impossible d'aller plus loin : il avait perdu la parole, et était incapable de remuer les bras et de lâcher l'oreiller. Il se tenait donc là debout comme paralysé, et son corps était privé de sentiment. Il était depuis quelque temps dans cette posture lorsque, par la grâce de Dieu, il entendit la voix du bienheureux François qui l'appelaît, aussitôt il revint à lui, et laissa tomber l'oreiller derrière son dos.

Revenu auprès du bienheureux François, il lui raconta tout ce qui venait de lui arriver, et le saint Père lui répondit : « Dès le soir, « pendant que je récitais Complies, j'ai senti que le diable entraît « dans la cellule. Je comprends maintenant que cet esprit malin est « astucieux à l'excès. Dans son impuissance de nuire à mon âme, il « veut m'empêcher de satisfaire aux nécessités du corps, de sorte « que je ne puisse pas dormir, ni ensuite rester debout pour faire « oraison. Son but est de m'enlever l'esprit de dévotion et la joie intérieure, afin de me porter ensuite au murmure contre mes infirmités. »

2° D'une tentation très violente que le bienheureux François dut combattre deux années et plus.

Alors qu'il demeurait à Sainte-Marie, une tentation très violente s'abattit sur le bienheureux François, pour le plus grand profit de son âme. Il souffrait tant du corps et de l'esprit qu'il s'éloignait fréquemment de la réunion de ses Frères, parce qu'il ne pouvait se présenter devant eux avec sa gaieté ordinaire. Abstinence du boire et du manger, silence prolongé, prières plus pressantes, larmes plus abondantes, il usait de tous ces moyens pour obtenir du Seigneur un remède à ses maux.

Il souffrait depuis deux ans et plus, lorsque une nuit, il entendit, pendant sa prière, une voix céleste qui lui disait : « Si tu avais de la « foi comme un grain de sénevé, tu dirais à cette montagne : Passe « d'ici, là, elle y passerait. »

Le bienheureux François de répondre aussitôt : « Quelle est cette montagne ? » La voix reprit : « Cette montagne c'est la tentation. » Saint François dit : « Seigneur, que votre parole s'accomplisse en moi. »

Aussitôt il fut si parfaitement délivré, qu'à le voir on n'aurait pas soupçonné qu'il eût jamais éprouvé une tentation.

Il souffrit encore d'autres tentations et de nouvelles tribulations

de la pa
il reçut
ne pou
disait à
« tions e
« est pas
« moi. »

3° D'u
à cause
rant qu'

Deux
Saint-Da
tait à l'e
plus de s
et la lueu
ter les do
pénétrère
raient sur
Elles allai
geait, elle
le Bienhe
nifeste du

Se voya
François r
disait en
« de comp
« souffrir p
« si en con
« t'offrait
« en serait
« content ?
« reil trésor
« — La mē
« tes infirm
« sécurité, c
Le matin
« empereur
« devrait-il p

de la part des démons, sur la montagne de l'Alverne, à l'époque où il reçut dans son corps les stigmates du Seigneur, à tel point qu'il ne pouvait se montrer joyeux, comme il l'était d'ordinaire ; et il disait à son compagnon : « Si les Frères savaient toutes les tribulations et toutes les douleurs que les démons me font souffrir, il n'en est pas un seul qui ne serait ému de compassion et de pitié pour moi. »

3° D'une tentation que le bienheureux François eut à souffrir à cause des souris, et comment le Seigneur le consola en l'assurant qu'il lui octroierait une place dans son royaume.

Deux années avant sa mort, le bienheureux François demeurait à Saint-Damien dans une cellule construite avec des branchages. C'était à l'époque où il souffrait si cruellement des yeux, que durant plus de soixante jours il fut incapable d'endurer la lumière du jour et la lueur du feu. Par une permission de Dieu qui voulait augmenter les douleurs du Saint pour accroître ainsi ses mérites, des souris pénétrèrent en grand nombre dans sa cellule. Jour et nuit elles couraient sur lui et autour de lui et ne le laissaient ni prier ni se reposer. Elles allaient jusqu'à monter sur la table quand le Bienheureux mangeait, elles l'incommodaient extrêmement. C'était à tel point que le Bienheureux et ses compagnons y reconnurent une tentation manifeste du diable.

Se voyant donc tourmenté par tant d'afflictions, le bienheureux François ne put s'empêcher, une nuit, de s'apitoyer sur son sort et il disait en lui-même : « Seigneur, venez à mon aide, jetez un regard de compassion sur mes infirmités, et accordez-moi la grâce de les souffrir patiemment. » Aussitôt il lui fut dit en esprit : « Frère, écoute, si en considération de tes infirmités et de tes tribulations, quelqu'un t'offrait un trésor si grand si précieux que la terre tout entière en serait d'aucune valeur en comparaison, ne serais-tu pas bien content ? réponds-moi. » — « Seigneur, répondit François, un pareil trésor serait grand et précieux, admirable et désirable à l'excès. » — La même voix lui dit alors : « Frère, réjouis-toi donc, jubile dans tes infirmités et dans tes tribulations, et désormais vis en pleine sécurité, comme si tu étais déjà de mon royaume. »

Le matin, à son lever, François dit à ses compagnons : « Si un empereur donnait tout son royaume à l'un de ses sujets, ce sujet ne devrait-il pas se réjouir ? s'il lui cédait tout son pouvoir, ne devrait-il

« pas se réjouir encore bien plus ? » Puis il ajouta : « Ainsi donc il faut que j'exulte dans mes infirmités et dans mes tribulations, il faut que je prenne courage dans le Seigneur et que je rende grâces à Dieu le Père, et à son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, et au Saint-Esprit pour la faveur insigne que le Seigneur m'a accordée, car pendant que je suis encore vivant dans ma chair, il m'a donné l'assurance que j'aurais part à son royaume. Aussi j'ai l'intention de composer à sa louange, pour notre consolation et l'édification du prochain, un nouveau cantique des créatures du Seigneur. Tous les jours nous nous servons de ces créatures, sans elles nous ne pourrions pas vivre, et malheureusement les hommes en usent souvent pour offenser leur Créateur. Dieu nous comble de ses grâces et de ses bienfaits, et nous le payons d'ingratitude, en ne louant pas, comme c'est notre devoir, le souverain Créateur et Distributeur de tous ces biens.

Et s'étant assis, il médita quelques instants et entonna : *Altissimo omnipotente bone Signore*. « Au très haut, très puissant et bon Seigneur, etc. » Il composa la-dessus un cantique et le fit apprendre par tous ses compagnons pour qu'ils le récitassent et le chantassent à leur tour.

Le Bienheureux éprouvait alors dans son esprit une telle consolation et une telle douceur qu'il voulait charger le frère Pacifique, qu'on appelait dans le siècle le roi des vers, et qui avait été maître de chant à la cour, de parcourir le monde, en compagnie de quelques uns de ses Frères, pour prêcher et chanter les Louanges du Seigneur. Et voici la recommandation qu'il leur fit : celui du groupe qui saurait le mieux prêcher commencerait par prendre la parole, et après le sermon, tous chanteraient en chœur les Louanges du Seigneur, comme les troubadours de ce même Seigneur. A la fin du cantique, le prédicateur dirait au peuple assemblé : « Nous sommes les troubadours du Seigneur ; comme récompense de nos chants, nous voulons que vous pratiquiez la pénitence, car, ajoutait-il, les serviteurs de Dieu, que sont-ils, sinon des troubadours du Seigneur, chargés d'élever les cœurs des hommes et de leur procurer la joie spirituelle ? »

Et il disait cela particulièrement des Frères-Mineurs qui sont envoyés au peuple de Dieu pour travailler à son salut.



la mena
Rome,
Eternell
plus no
rants, h
que jour
déclara
pour le l
internati
pomme
pain ; ma
sement à
ments da
surer, en
fait. En
wagons de
Le pè
douze ce
semaine d
les Frères
Rhénane.
nales ou
dans les gr
donnée, le
un long jou
l'audience
cution en
qu'il fondai
minutieuse



Nouvelles de Rome



La grève à Rome. — Nous avons eu à Rome une grève générale qui a duré trois jours, les 8, 9 et 10 avril. La chose s'est passée très sérieusement, tout en gardant simplement le ton de la menace. Cependant on a pris la menace au sérieux : 18,000 hommes de troupes ont été appelés à Rome, et le Mercredi Saint 14,000 étrangers désertaient la Ville Eternelle ; ceux qui renonçaient à y venir furent encore beaucoup plus nombreux. On disait que le nombre des fournisseurs, restaurants, hôtels, maîtres de remises, etc., etc., perdaient un million chaque jour. Le Mercredi Saint au matin, le boulanger de saint Antoine déclara qu'il ne pouvait s'engager à fournir le pain de la communauté pour le lendemain, tous les mitrons étant en grève ; or, au Collège international, il y a près de cent cinquante religieux. On avait des pommes de terre, qui, en cas de nécessité, pouvaient remplacer le pain ; mais on n'en avait que pour un jour ; aussi songeait-on sérieusement à mobiliser notre chère jeunesse et à l'envoyer en détachements dans les couvents environnants. Le boulanger vint nous rassurer, en nous disant qu'il nous porterait le pain à minuit : ce qui fut fait. En même temps le gouvernement en faisait arriver cinquante wagons de Naples ; en attendant, la grève finit.

Le pèlerinage Allemand. — *Douze cents*, oui, vous lisez bien, douze cents *Tertiaires* allemands ont passé à Rome la dernière semaine d'avril et les premiers jours de mai. Ils étaient conduits par les Frères-Mineurs de Cologne et appartenient tous à la Province Rhénane. Visite des basiliques, offices religieux dans les églises nationales ou franciscaines, solennités grandioses à Saint-Pierre, messe dans les grottes Vaticanes, *Te Deum* chanté dans la coupole, aubade donnée, le soir, par la musique des gardes-suissees rien ne fut épargné : un long jour de fête qui leur laissera le meilleur souvenir. Puis ce fut l'audience pontificale : le Souverain Pontife leur fit une petite allocution en latin sur les avantages du Tiers-Ordre et les espérances qu'il fondait sur la diffusion de l'esprit de saint François. Il s'enquit minutieusement de leur nombre, de leurs œuvres, du fonctionnement

de leurs Fraternités. Il apprit avec plaisir qu'ils avaient voulu, cette fois encore, laisser en Italie un souvenir de leur passage en rachetant le couvent autrefois *incaméré* des Clarisses de Gubbio. (1) Enfin le 3 mai, nos pèlerins se rendirent, en corps, sur le passage de l'empereur Guillaume, afin de l'acclamer. Ils voulaient montrer leur patriotisme et leur amour pour le Souverain qui, du reste, mérite bien de la religion et de la patrie. L'Empereur fut, assure-t-on, très sensible à cette marque d'attachement et remarqua avec plaisir combien les catholiques d'ici lui sont sympathiques.

Le Jubilé de 1904. — LL. EEm. les Cardinaux Vincent Vanutelli, Ferrata et Vives ont été spécialement désignés par le Saint-Père pour présider à la préparation du Jubilé de 1904, — qui célébrera, on ne l'ignore pas, le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Le Jubilé sera solennisé par un congrès marial, mondial, et par une exposition d'art marial. Le Jubilé commencera le 8 décembre 1904.

Nouvelle invocation. — Un décret de la S.C. des Rites, en date du 22 avril 1903, vient d'ajouter aux litanies de la Très Sainte-Vierge l'invocation : *Mater boni consilii* (Mère du Bon Conseil) qui suivra l'invocation *Mater admirabilis*.

Pour les missions. — Le 13 mai, sont partis de Gênes, par le *Sirio*, treize missionnaires franciscains pour l'Amérique du Sud. Ils se rendent à la mission de Tarija en Bolivie. Le groupe se compose de cinq Pères, cinq clercs et trois frères convers.

Prêtres Tertiaires. — Léon XIII a donné audience collective dans la salle du trône à une centaine de Tertiaires du clergé séculier de Rome. Le Cardinal Vives, des Mineurs Capucins, a présenté ces ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvait Mgr Corragione d'Orelli, aumônier de la garde-suisse pontificale. La députation a offert au Pape 26 calices d'or, que Sa Sainteté fera remettre à l'œuvre des églises pauvres de Rome. Sa Sainteté s'est longuement entretenue avec plusieurs des ecclésiastiques présentés par le Cardinal.

(1) Lors de leur dernier pèlerinage, il y a 3 ans, ils avaient fait la même chose pour les Clarisses de Nocera. Les religieuses de ces deux monastères n'ont donc plus à craindre la confiscation — procédé cher au gouvernement italien, — leurs biens sont propriété allemande.



Toute
que le
tion d
Minis
vincia
dans c
à celu
te-rem
teurs.
saint
soumis
ligieus

Pèler
trou
pèle
tes. Un
appariti
Joseph
parlé av
teur des
pèlerins
amènent
l'Eglise,
chantée
Le 24,



Chronique Franciscaine

LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE

COMME nous l'avons annoncé à nos Tertiaires, le Chapitre Général de l'Ordre sera tenu à Rome, à la fin de mai et au commencement de juin. Le résultat officiel ne nous en est pas encore connu. Toutefois les dépêches des journaux américains annoncent que le 30 mai, veille de la Pentecôte, jour traditionnel de l'élection du Général, a été élu le R^{me} Père Denis Schuler comme Ministre Général de l'Ordre. Le nouveau Général était le Provincial actuel de la province de Thuringe. Il avait succédé dans cette charge au R^{me} Père Lauer et maintenant il succède à celui-ci dans la charge de Général. Nous attendons le compte-rendu officiel du Chapitre pour en dire plus long à nos lecteurs. Dès à présent, nous offrons au Successeur de Notre Père saint François, l'hommage du profond respect, de la parfaite soumission et de l'affection filiale de nos religieux, de nos religieuses et des nombreux Tertiaires franciscains du Canada

TERRE-SAINTE

Pèlerinage français. — Le pèlerinage annuel de pénitence se trouvait à Jérusalem dans le courant du mois de mai. Le 18, les pèlerins faisaient au Saint-Sépulcre une entrée des plus imposantes. Un grand concours de Jérusolymitains regardait avec respect cette apparition du drapeau français toujours émouvante. Le Père François-Joseph O. F. M. a adressé aux pèlerins un saisissant discours. Il a parlé avec beaucoup de cœur de la mort du T. Rév. P. Picard, fondateur des pèlerinages de pénitence et a terminé en souhaitant aux pèlerins de faire grandir dans leurs cœurs les trois amours qui les amènent à Jérusalem, l'amour de Jésus-Christ, celui du Pape et de l'Eglise, et celui de la France. — La messe au Saint-Sépulcre a été chantée en la présence du Consul général de France, M. Bopp.

Le 24, eut lieu le grand chemin de croix auquel assistait une foule

pénétrée d'une vive émotion. Les stations étaient prêchées par le P. Pierre d'Alcantara récemment arrivé du Canada.

Le protectorat en Orient. — Le bruit a couru dans les journaux, que l'empereur Guillaume dans sa visite au Souverain Pontife a sollicité le protectorat des catholiques en Orient. Or, la nouvelle se confirme que réellement l'empereur d'Allemagne a fait cette demande au Pape et dans sa visite et par d'autres tentatives prétextant que ce protectorat est abandonné par la France.

D'après la *Revue religieuse*, le refus de Léon XIII a été catégorique et définitif, ce qu'il devait être. Car dit-elle, il serait absurde de confier le protectorat catholique à un souverain luthérien, allié du Quirinal et du Sultan rouge ; alors surtout, le Pape ne l'ignore pas, que ce souverain, malgré ses protestations intéressées, combat énergiquement l'idée catholique en Pologne et essaie par tous les moyens d'obtenir l'apostasie de l'Autriche. Il est vrai que l'anticléricalisme farouche du gouvernement français le rend peu digne d'une pareille mission ; mais ce gouvernement qui passe en tempête, n'est pas la France qui reste ; et le Pape sait quelle est la nation qui donne son or et ses enfants pour que la vérité aille rayonner par le monde.

A TRAVERS LE MONDE

Monument au R^{me} Père Lauer. — Au Mont Sainte-Marie près de Fulda, un monument vient d'être élevé à la mémoire du regretté P. Lauer, Général de l'Ordre des Mineurs, mort en charge, le 21 août 1901. C'est le Rév. P. Denis Schuler, Provincial de Sainte-Elisabeth de Thuringe qui a conçu l'idée de ce monument et qui l'a fait mettre à exécution. Avant son départ pour le Chapitre Général, il put en faire la bénédiction et l'inauguration, en présence de neuf Provinciaux de l'Ordre, dont quelques-uns venus d'Amérique en route pour Rome. Exécuté par un artiste, ce monument est au jugement des connaisseurs vraiment digne de la fin pour laquelle il a été élevé, qui est de glorifier Dieu, d'honorer son fidèle serviteur et de procurer l'édification des Frères et des fidèles.

Mort tragique. — Un Missionnaire capucin dans l'Inde, le P. Côme Glader, est mort dernièrement d'une façon tragique. Apôtre infatigable il parcourait sans cesse le pays, le crucifix à la main, pour sauver les âmes. Dans un de ces voyages, se rendant à Somesar pour y célébrer la fête de saint Joseph, il fut attaqué et dévoré par des lions à quelque distance de ce village. Les restes de son corps furent

retrouv
d'un gr
Mg
Antoni
religieu
donnée
Falconi
cellence
nouveau
L'allégre
rent d'a
du Saint
rités mil
fête. Ur
batterie
l'honneu
ciennes
sur le so
Quelq
le peuple
la dedica
truite par
Etats-
rend com
New-York
que chaus
ils furent
Américain
se du gouv
ont l'âme t
de France
nous un g
« Messeng
Roosev
le président
ciscains de
se déclara
cita vivem
Franciscain

retrouvés le jour même et ensevelis pieusement le 18 mars, au milieu d'un grand concours de chrétiens et même de païens.

Mgr Falconio au Texas. — Le 26 avril dernier, la ville de San Antonio, Texas, était le théâtre de la plus grandiose manifestation religieuse que le Texas ait jamais vue. Des fêtes splendides y étaient données à l'occasion de la visite de Son Excellence Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis. La visite de Son Excellence coïncidait avec la bénédiction de la première pierre d'un nouveau séminaire fondé par les PP. Oblats de Marie Immaculée. — L'allégresse était générale. Toutes les classes de la société rivalisèrent d'ardeur et d'enthousiasme pour rendre sensibles au représentant du Saint Père leur filial attachement au Souverain Pontife. Les autorités militaires mobilisèrent les troupes pour donner plus d'éclat à la fête. Une grande procession qui eut lieu était précédée de toute une batterie de canons. Des milliers de drapeaux flottaient partout en l'honneur du Pape et de la liberté. — Son Excellence visita les anciennes missions franciscaines jadis si nombreuses et si florissantes sur le sol du Texas.

Quelques jours plus tard, Mgr le Délégué était également fêté par le peuple catholique de Los Angeles, Californie. Mgr Falconio y fit la dédicace à saint Joseph d'une magnifique église récemment construite par les Pères Franciscains.

Etats-Unis. — Le « Saint Anthony's Messenger » de Cincinnati, rend compte des sentiments du peuple américain lors de l'arrivée à New-York de nos religieux de France en route pour le Canada. « Bien que chaussés de sandales et vêtus de bure grossière, dit cette *Revue*, ils furent traités partout avec le plus profond respect, et bien des Américains exprimèrent leur indignation pour la façon d'agir si odieuse du gouvernement français à l'égard des religieux. Les Américains ont l'âme trop magnanime pour ne pas sentir l'insulte faite par le pays de France aux meilleurs de ses fils. » Ce que la France perd est pour nous un gain, conclut la *Revue*. Merci au peuple américain et au « Messenger. »

Roosevelt et les Franciscains. — Il y a quelques semaines le président Roosevelt, des Etats-Unis, était l'hôte distingué des Franciscains de San Barbara, lors d'un voyage en Californie. Le Président se déclara enchanté de tout ce dont il fut témoin au couvent et félicita vivement les religieux qui continuent là l'œuvre des anciens Franciscains espagnols.

CANADA

Saint-Henri de Lévis. — Fraternité de Saint François d'Assise. — Le mouvement c'est la vie, disent les philosophes ; or, il y a du mouvement dans nos Fraternités ; c'est donc qu'elles ont une forte sève et une vie abondante. Un simple coup d'œil en arrière sur l'histoire de nos Fraternités suffira pour nous en assurer.

Du 30 avril au 3 mai, la paroisse Saint-Henri prenait ses airs de fête à l'occasion de la sainte Visite annuelle, faite cette année par le Rév. P. Ange-Marie, Gardien des Frères-Mineurs de Québec. Les saints exercices de la Visite, bénis par la sainte Vierge au commencement de son beau mois, ont été suivis avec une ferveur vraiment admirable par nos Frères et Sœurs, et par d'autres fidèles qui aspirent à entrer dans cette ligue séraphique.

Il y a eu deux exercices par jour ; s'inspirant aux divines lumières de la Règle, le Rév. Père Visiteur développa avec une clarté étonnante et dans un style familier, très bien goûté de tous, tous les points si importants de cette sainte Règle qui résume si bien tous nos devoirs comme Tertiaires dignes de ce nom. Bien consolants et bien nombreux devront en être les fruits.

Le dernier jour de la sainte Visite (se trouvant le dimanche), le matin à 7 hrs, messe célébrée par le Révérend Père pour tous les Tertiaires, durant laquelle tous, Frères et Sœurs, répondant à l'appel chaleureux du Père Visiteur, firent la sainte communion. Dans l'après-midi, après Vêpres, eut lieu la clôture de la sainte Visite ; sermon sur l'amour de Dieu et de Jésus Crucifié, sujet particulièrement cher aux enfants du Séraphique d'Assise : c'était une prédication vraiment touchante et tous, espérons-le, nous la mettrons en pratique. Vinrent ensuite la prise d'habit et la profession ; 4 postulants et autant de postulantes entrèrent avec bonheur dans la milice de saint François ; aussi 39 Sœurs et 28 Frères ayant terminé leur année étaient admis à la sainte profession. Les novices qu'ils viennent de quitter ne leur en veulent pas de leur défection, au contraire ils envient leur sort, et un grand nombre se préparent à en faire autant à la fête de Notre Séraphique Père, le 4 octobre. Ce qui était le plus imposant, c'était que le Révérend Père a été heureux d'admettre lui-même à la sainte profession le Vénérable Pasteur de cette paroisse, le Rév. M. F. La-liberté, ainsi que son digne vicaire, l'abbé Charles Tessier, à la prise d'habit. Ces hauts et encourageants exemples exciteront certainement

les fi
chant
Saint
rent fi
le Rév
sant le
le tout
tenant
heureu
fut adr
Enfi
jours il
si prati
Tro
noniqu
res, prè
Le R
était un
gieuse e
liberté d
pêcher l
avait tra
sait sa p
pour pro
Une r
début du
nédiction
près de 7
ferveur e
Ordre sé
pauvreté.
Le 3 ju
par le Ré
Tertiaires,
Augustin,
tuaire de
messe et
public du
du soir, S

les fidèles à entrer plus nombreux encore dans le Tiers-Ordre. Le chant du *Benedictus*, la bénédiction *papale*, le Salut solennel du Très Saint Sacrement et la vénération de la Relique de saint François mirent fin à la sainte Visite. Pourtant ce ne fut pas tout, le soir à 7 hrs, le Révérend Père est venu au devant de nos légitimes désirs en faisant le chemin de la croix solennel suivi de la vénération du crucifix, le tout précédé de la bénédiction d'une statue de saint Joseph appartenant aux enfants de Marie de cette paroisse. Elles aussi ont été heureuses (à l'occasion de la réunion mensuelle) que la parole leur fut adressée par le Révérend Père.

Enfin tous garderont de ces jours le plus touchant souvenir. Toujours ils se rappelleront les conseils charitables et les enseignements si pratiques du bon P. Visiteur. Un témoin Tertiaire.

Trois-Rivières. — Du 31 mai au 4 juin avait lieu la Visite Canonique de la Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre des Trois-Rivières, prêchée par le Rév. P. Marie-Philippe du couvent de Montréal.

Le Révérend Père, arrivé au Canada depuis deux jours seulement, était une des nombreuses victimes atteintes par la persécution religieuse en France. Chassé de son pays au nom de cette prétendue liberté de conscience, qui n'est que la licence de faire le mal et d'empêcher le bien, le Missionnaire secouant la poussière de ses pieds, avait traversé l'Océan et venait chercher parmi nous ce que lui refusait sa patrie : la liberté de prêcher Jésus Crucifié et de se sacrifier pour procurer le salut des âmes.

Une retraite commencée sous de pareils auspices et marquée au début du sceau de la croix, ne pouvait que produire des fruits de bénédiction. Aussi les exercices en ont-ils été religieusement suivis par près de 700 Tertiaires, rivalisant de zèle pour se renouveler dans la ferveur en se pénétrant de plus en plus du véritable esprit du Tiers-Ordre séraphique : qui est un esprit de charité, d'humilité et de pauvreté.

Le 3 juin, il y eut cérémonie de vêtue et de profession, présidée par le Rév. Père Visiteur. Puis le jeudi matin, 4 juin, près de 500 Tertiaires, accompagnées des RR. PP. Frédéric, Marie-Philippe et Augustin, se rendaient en pèlerinage au Cap de la Madeleine, au sanctuaire de Notre-Dame du Saint-Rosaire, où elles entendirent la messe et firent leur communion générale. Il y eut aussi exercice public du chemin de la croix. Puis pour terminer, comme sacrifice du soir, Salut solennel du Très Saint Sacrement et consécration de

la Fraternité à l'Immaculée Vierge, aux pieds de laquelle nous déposons nos résolutions de la retraite qui peuvent se résumer ainsi : A l'imitation de leur Bienheureux Père, qui fit de dame Pauvreté la compagne inséparable de sa vie, les Tertiaires veulent désormais éviter, plus que jamais, tout ce qui ressent le luxe et la mondanité. Puis, disciples du Stigmatisé de l'Alverne, elles porteront joyeusement et courageusement la croix de la mortification chrétienne, qui retranche le péché et donne en partage la glorieuse liberté des enfants de Dieu à celles qui la pratiquent. Enfin, pour imiter la charité incomparable de leur Séraphique Père, ses filles Tertiaires veulent n'avoir plus entre elles qu'un cœur et qu'une âme et être, toujours et partout, soumises à leurs supérieures et secourables à leurs Sœurs.

Daigne la Vierge du Cap, Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, nous aider à garder ces résolutions, et nous procurer ainsi la plus grande somme de bonheur qu'il soit possible de goûter en cette vie. Sr Secrétaire.

Lacolle. — Cette paroisse naissante vient d'avoir trois jours de retraite du 10 au 13 mai. Bien suivis par tous indistinctement, ces exercices se sont terminés à la grande satisfaction de monsieur le Curé par l'érection canonique d'une bonne petite Fraternité.

Il y eut : 29 professions et 18 vêtements.

Le Discrétoire a été ainsi formé et élu pour trois ans :

Supérieure : Dame J.-A. Pâquet ; Maîtresse des Novices : Dame J.-U. Tremblay ; Trésorière : Dame Edouard Girard ; Secrétaire : Dame Wilbrod Landry ; Infirmière : Dame Vve N. Lamadeleine ; Discrètes : M. Jos. Landry, Miss Mary Barker, Dame Jos. McLean.

Saint-Valentin Stottsville. — Du 13 au 17 mai 1903.

Attendue depuis de longs mois avec une impatience non équivoque, la petite retraite, destinée aux Tertiaires, a pris les proportions d'une grande et bonne mission. Dès le premier exercice, la belle église de cette si chrétienne paroisse était remplie, l'élan n'a fait que s'accentuer. Désormais notre cher Tiers-Ordre y est très populaire. Le résultat a été : 70 professions, 23 vêtements et l'érection de la Fraternité avec le Discrétoire suivant élu pour trois ans :

Supérieure : Dame Emmanuel Langlois ; Assistante : Dame Jos. Romillard ; Trésorière : Dame Pierre Bouchard ; Secrétaire : Dlle Adélina Bouchard, Infirmières : Dame Magloire Ethier, Dame Théoph. Landry, Dame St-Denis ; Sacristine : Dlle Eugénie L'Heureux ; Discrètes : Dame Jos. Colomb, Dame Emilien Grégoire (Père), Dame David Fournier.

lle nous dé-
sumer ainsi :

Pauvreté la
nt désormais
mondanité.
joyeusement
, qui retran-
s enfants de
arité incul-
ulent n'avoir
ours et par-
Sœurs.

losaire, nous
grandesom-
r Secrétaire.
ois jours de
tement, ces
monsieur le
nité.

vices : Dame
; Secrétaire :
amadeleine ;
os. McLean.

1903.
non équivo-
proportions
sice, la belle
i n'a fait que
s populaire.
n de la Fra-

Dame Jos.
rétaire : Dlle
thier, Dame
énie L'Heu-
ien Grégoire



Le martyr du Père Nicolas Viel
et de son disciple Ahuntsic, mis à mort par les Hurons.

Jeune et noble héritier du zèle apostolique
Que le seul dévouement pousse vers l'Amérique
Intrépide exilé, missiom aire ardent



Que l'espoir du martyr, un jour, en l'arrachant
De ta famille en deuil et du natal rivage
Aitire vers les bois de mon pays sauvage.
(M. Fabbé Rouquette.)

le rapide
Devant
voir, enc
et touffus
vaisseau
le Récolle
sic le Hur
D'une
taux de 8
Celle d
par les pa
las Viel, p
nier Sault
« Depuis
« rons, on
« las Viel
(Relatio
Celle de
par les pa
de la mort
méchants
Sault de la
« La trib
« Père Nic
(Relatio
Le dima
ces deux s
de la place
est donné p
manifestati
de ces dém



Le S



Variété

Le Sault au Récollet. — Le P. Viel et Ahuntsic.



Qui ne connaît le Sault au Récollet, ce joli petit bourg assis dans la verdure sur le bord de la Rivière des Prairies, au nord-est de Montréal ? Il tire son nom du Récollet qui, aux débuts de la colonie, fut précipité dans l'eau par d'impies Hurons et trouva la mort avec son disciple le néophyte Ahuntsic dans le rapide que forme le dernier Sault de la Rivière.

Devant l'église du bourg s'étend la plus belle place que l'on puisse voir, encadrée et ombragée par quatre grandes lignes d'arbres verts et touffus. Depuis le 24 mai, sous les nefs latérales de cet immense vaisseau de verdure, s'élèvent deux statues : celle du P. Nicolas Viel le Récollet, premier martyr du Canada — et celle du néophyte Ahuntsic le Huron, son disciple et son compagnon de martyre.

D'une hauteur de cinq pieds, ces statues se dressent sur des piédestaux de 8 pieds et demi, portant les inscriptions suivantes.

Celle du P. Récollet : Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, en mémoire du rév. P. Nicolas Viel, premier martyr canadien, jeté par les Hurons dans le dernier Sault de la Rivière des Prairies, au printemps de 1625.

« Depuis la mort d'un pauvre misérable Français massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le P. Nicolas Viel Récollet, tenu pour grand homme de bien. »

(Relation du Père Le Jeune, 1634.)

Celle de Ahuntsic : « Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, pour perpétuer le souvenir de la mort héroïque du jeune néophyte Ahuntsic, précipité par de méchants Hurons avec son Père spirituel, Nicolas Viel, au dernier Sault de la Rivière des Prairies, au printemps 1625.

« La tribu des Ours qui avait massacré Etienne Bruslé et le bon Père Nicolas, avec son compagnon. »

(Relation du P. Paul Le Jeune 1636.)

Le dimanche de la Pentecôte, 30 mai, avait lieu le dévoilement de ces deux statues et à cette occasion, se déroula dans le vaste cadre de la place que j'ai décrite un spectacle des plus touchants. Il nous est donné parfois de voir des cérémonies religieuses imposantes, des manifestations patriotiques grandioses, mais on ne voit pas souvent de ces démonstrations qui unissent la religion et la patrie et prennent

De ta famille en deuil et du natal rivage
Attire vers les bois de mon pays sauvage.
(M. l'abbé Rouquette.)

Jeune et ardent héritier du zèle apostolique
Que le seul dévouement pousse vers l'Amérique
Intrépide exilé, missiom aire ardent

l'homme à la fois par les deux sentiments qui sont en lui les plus profonds : l'amour de son Dieu, et l'amour de son pays.

Or, telle fut la démonstration du 31 mai 1903. De tout la ville décorée et pavoisée, les paroissiens étaient accourus et de toutes les paroisses voisines, les habitants venaient prendre part à la fête.

Il y eut d'abord la part de l'église ; dans l'enceinte du temple un Salut solennel du Saint Sacrement fut donné à la foule par Mgr Racicot Vicaire Général. La garde Salaberry et une garde irlandaise rendaient les honneurs au Dieu des armées qui habite dans le Sacrement.

Avant le Salut le Supérieur de Saint-Sulpice, Monsieur Lecoq avait adressé la parole à l'assistance que l'église ne pouvait contenir.

La Pentecôte qui fut le point de départ de l'apostolat parmi les peuples et de l'établissement de l'Eglise, lui rappelait l'apostolat des Récollets au Canada qui fut le point de départ de l'établissement de l'église canadienne. Le pieux orateur saisit avec empressement l'occasion de manifester son estime pour les enfants de saint François. Rappelant une page célèbre de Louis Veuillot, il exalte ce désintéressement et ce détachement de tout qui fait d'eux des types d'apôtres, toujours prêts à quitter leur cellule et leur prière, lorsque le souffle de Dieu vient les saisir, pour les porter jusqu'aux rivages les plus lointains ; tels furent les Récollets, premiers Apôtres du Canada.

Tel fut aussi leur désintéressement, l'orateur en rapporte une preuve en rappelant comment ils appelèrent eux-mêmes à leur aide les Pères Jésuites ; comment mal reçus par les habitants de Québec qui ne voulaient point les laisser débarquer, ceux-ci étaient sur le point de s'en retourner en France, lorsque les Récollets vinrent les prendre en pleine rade dans leur chaloupe, les conduisirent à leur monastère et leur donnèrent l'hospitalité pendant plus de deux ans, jusqu'à ce que les nouveaux missionnaires eussent pu se bâtir une demeure. Monsieur Lecoq continua sur ce ton l'éloge de la famille religieuse à laquelle appartenait le héros du jour, Nicolas Viel.

Mais sur la place devait avoir lieu la partie la plus émouvante du programme. Quand la foule s'y fut massée, les notabilités du pays prirent rang sur l'estrade autour de Mgr Racicot, c'étaient le maire du Sault-au-Recollet, les honorables Robidoux, Beaubien, Tarte etc. . . les représentants du comté entourés d'un bon nombre de prêtres et de Religieux franciscains.

Devant les statues étaient rangés des corps de musique et des sociétés patriotiques, comme des gardes d'honneur. A Monsieur le maire du Sault-au-Recollet était réservé l'honneur de dévoiler la statue du néophyte et au P. Commissaire Provincial des Franciscains celui de faire paraître le Père Nicolas Viel. Au premier coup de canon. — signal convenu — les voiles tombent, les gardes présentent les armes, les fanfares entonnent l'hymne national au Canada et les cloches sonnent à toute volée.

L'assistance s'était levée et découverte acclamant les deux héros dont la figure pour la première fois depuis leur martyre paraissait à la

lumièr
et dan
vant et
Qua
senta à
étant le
sa fami
Nous
cours c
l'Ordre
« Qu
qu'il rap
bientôt
rivière c
du pays
bec pou
chroniq
roiques
cendant
avaient
par la pa
devenus
Arrivés
coup de
trouva se
et de son
ils les pri
mices de
« Ce h
loppé soi
à beauco
rification
quod non
bien d'ai
mais ce v
senté par
traversait
comme l'
de ceux q
le console
pour la pa
le fils de
• Comm
ges et sa
Il avait re
me dont l
homme de

lumière du jour. Il y avait dans l'accord de toutes ces puissantes voix, et dans l'ensemble de cette démonstration quelque chose d'émouvant et de solennel qui allait jusqu'au fond de l'âme.

Quand l'enthousiasme de ce moment fut passé, M. le Curé présenta à la foule le rév. P. Colombar, Commissaire provincial, comme étant le descendant du héros du jour et le représentant au Canada de sa famille religieuse.

Nous ne pouvons résister au plaisir de donner aux lecteurs le discours du Révérend Père en guise de document pour l'histoire de l'Ordre dans le pays. Le voici, à quelques soustractions près :

« Quel contraste entre le spectacle de ce jour et les événements qu'il rappelle à notre mémoire. En 1625, le 25 juin, il y aura donc bientôt trois siècles, un Missionnaire descendait en canot d'écorce la rivière qui baigne de ses flots le territoire de votre paroisse. Il venait du pays des Hurons, avec un parti de Sauvages qui se rendait à Québec pour la traite. C'était un grand homme de bien, nous disent les chroniques, et un prédicateur très-zélé de la parole de Dieu; par d'héroïques labeurs et des privations sans nombre, il s'était acquis un ascendant considérable sur les sauvages enfants des bois. Quelques-uns avaient ouvert les yeux à la lumière de la foi, la masse était gagnée par la patience et la douceur de l'Apôtre, mais plusieurs n'en étaient devenus que plus farouches et guettaient l'occasion de le perdre. Arrivés ici à la hauteur du dernier saut de votre rivière puissante, un coup de vent ayant dispersé la flotille huronne, la barque du Père se trouva séparée des autres : les méchants Hurons s'emparèrent de lui et de son disciple et néophyte Ahuntsic, et, après les avoir maltraités, ils les précipitèrent dans le rapide où ils devinrent les glorieuses prémices des martyrs de la Nouvelle-France, notre Patrie.

« Ce héros, ce missionnaire, ce martyr, longtemps l'oubli a enveloppé son nom et si on l'avait demandé il y a peu de temps encore à beaucoup des nôtres ils n'auraient su répondre. Mais l'heure de la glorification a sonné. *Nihil operatum quod non revelabitur, nihil occultum quod non sciatur.* Il était pour ainsi dire recouvert d'un voile qui allait bien d'ailleurs à l'humilité de sa vie et à l'obscurité de son sacrifice, mais ce voile vient d'être tiré et il apparaît à nos yeux, fidèlement représenté par l'artiste, tel qu'il était, lorsque porteur de la parole divine, il traversait nos contrées pour sauver les âmes. Il tient en mains la croix comme l'Apôtre qui veut conquérir la terre, il a les pieds nus, si beaux, de ceux qui vont évangéliser la paix, les yeux au Ciel qui seul pouvait le consoler des privations de la terre, et l'âme enflammée de désir pour la palme glorieuse des martyrs. — Vêtu de l'humble bure, il est le fils de François dont il partage l'héroïsme et le zèle.

• Comment avait-il quitté la belle France pour ces pays alors sauvages et sa chère cellule pour la vie nomade du coureur des bois? Il avait rencontré sans doute à Paris, à Versailles ou ailleurs cet homme dont le nom seul fait battre d'émotion tout cœur canadien, cet homme de foi et de génie, ce héros doublé d'un apôtre, qui est le

fondateur et le père de la nationalité canadienne-française, Champlain : ce Champlain qui, voulant amener des apôtres à ces peuples sauvages et des prêtres à ses héroïques colons, n'en trouva pas de plus zélés, de plus courageux, et de plus sympathiques au peuple que les Récollets.

Champlain lui avait parlé de ces vastes régions aux plaines immenses, aux forêts vierges, aux lacs profonds, aux sites pittoresques, au fleuve incomparable. Il lui avait parlé des peuplades sauvages, de ces hommes énergiques et fiers, indomptables et indomptés, qui transformés par le baptême feraient, pensait-il, de si vaillants chrétiens et qui alors vivaient dans la barbarie, dans les ténèbres de l'erreur et les ombres de la mort. Dans le cœur du Récollet s'était ravivée cette flamme que les Frères de son Ordre se transmettent comme un héritage de famille et il était parti pour ces régions alors si lointaines.

« Lorsque vous vîtes ces solitudes profondes, quand vous avez entendu ces chûtes gigantesques, quand vous fûtes perdu dans ces forêts où régnaient la sauvagerie et le silence, où retentissaient seuls le mugissement de la tempête, les hurlements des bêtes sauvages ou le cri de guerre des Indiens, en luttant perpétuellement les uns avec les autres, quand vous voyagiez dans le canot d'écorce, brûlé par le soleil, tourmenté jour et nuit par les moustiques, fatigué par les portages, dites-moi, héros du Christ, n'avez-vous pas jeté un regard de regret vers la patrie si belle, vers la Normandie si riante qui vous avait donné le jour, et surtout vers le monastère paisible et la cellule tranquille où l'étude et la prière occupaient jadis votre temps ? Non, mes frères, non, il ne regrettait rien l'Apôtre, il savait que, s'il semait dans les larmes, d'autres, plus tard, moissonneraient dans la joie, il savait que les sueurs versées par l'Apôtre sur le terrain de son apostolat rendent la moisson plus abondante, il soupirait après la palme du martyr comme après la plus enviée des récompenses, il savait que le sang des martyrs est la semence des chrétiens ; il savait encore que le sacrifice du Missionnaire français devait fonder sur de bases solides le peuple canadien de l'avenir.

« En moins de deux ans il l'eut conquise, sa palme glorieuse, c'est ici qu'il l'a cueillie, c'est là dans ce fleuve qu'il l'a trouvée, c'est sur votre plage qu'il a reposé, le Père Nicolas Viel, le premier martyr du Canada, comme le grain qui doit être mis en terre pour produire au centuple l'abondante moisson.

« Oh ! la moisson, cher martyr la prévoyiez-vous si belle, si splendide ? Levez les yeux sur les fruits de votre apostolat et de votre martyre. » Ici l'orateur dans un court tableau fit passer sous les yeux de ses auditeurs une vue de l'état présent de l'Eglise et de la patrie canadiennes, puis s'adressant à la statue du martyr il continua :

« Et vous, quand vous apparaissez de nouveau sur ces plages, comme sortant du tombeau, au lieu du sifflement de la vague en furie qui absorbe sa victime, au lieu de l'écho répétant votre cri de détresse, et les clameurs sauvages de vos bourreaux ; toutes les voix ; celle de la



La croix
où

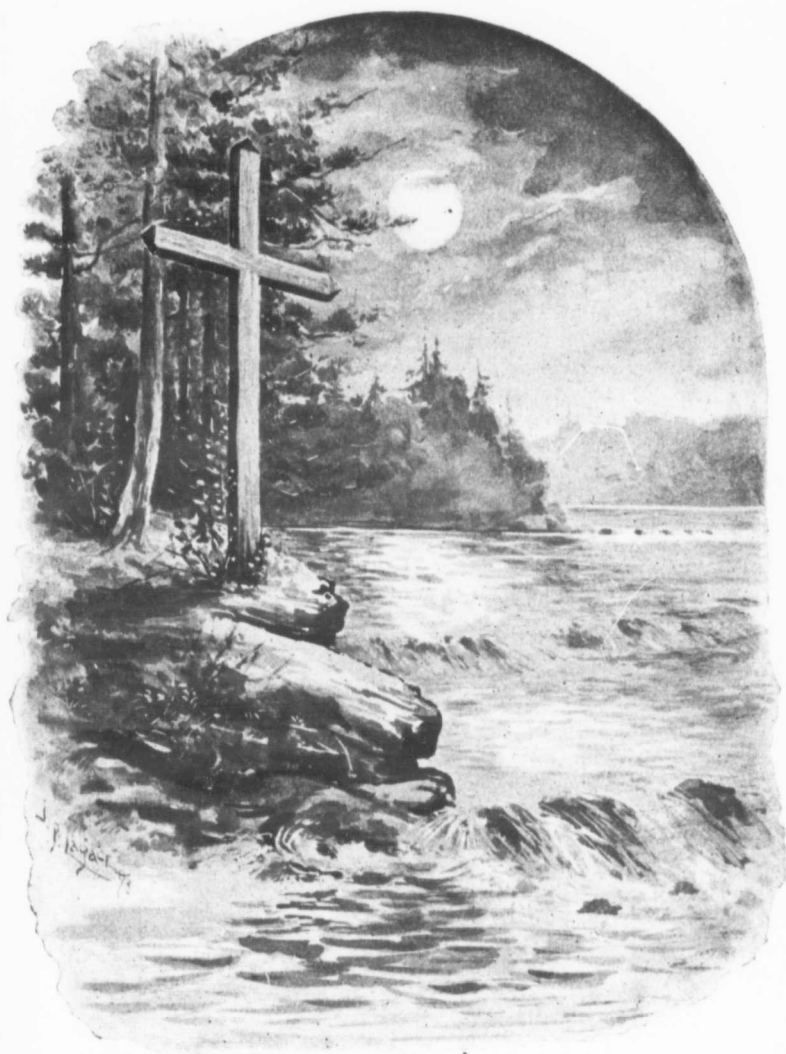
amplain :
es sauva-
as de plus
le que les

s immen-
sques, au
es, de ces
i transfor-
rétiens et
l'erreur et
ivée cette
e un héri-
taires.

s avez en-
ces forêts
als le mu-
ou le cri
es autres,
leil, tour-
ges, dites-
et vers la
donné le
nquille où
ères, non,
es larmes,
les sueurs
t la mois-
e comme
des mar-
cristice du
le peuple

use, c'est
c'est sur
martyr du
roduire au

, si splen-
de votre
s les yeux
e la patrie
nuà :
s plages,
e en furie
: détresse,
celle de la



La croix de l'Île de la Visitation, qui marque probablement l'endroit où furent déposés en terre les restes du Père Nicolas Viel.

religio
unies
salue
tre, et
vous e
tissent
de pie
lèvres
Mais n
frères,

« At
de ses
le sang
sant qu
les ven
gence
puissan
Récolle
civilisat
amertu.

« S'il
homme
qui sor
glorifier
une glo

« Bér
figure e

« Hor
de la vé
passées,
toute ur
du Can

« Hor
son past

« Hon
honneur

« Acti
enfant d
tient au

« Puis
mes frèr
base du
durer!

union fé
les humt
nie, et q
lise si pa

religion, celle de la patrie, celle des éléments, celle des cœurs se sont unies pour pousser vers le ciel une acclamation formidable ; le canon salue le héros et la patrie lui rend les honneurs, la cloche salue l'Apôtre, et la religion chante ses louanges, le bruit des flots monte jusqu'à vous et rend hommage au martyr. A ces acclamations qui retentissent en votre honneur, n'êtes-vous pas ému sous votre manteau de pierre, ne sentez-vous pas votre cœur s'animer comme jadis, et vos lèvres ne vont-elles pas laisser éclater les sentiments de votre cœur. Mais non, il préfère garder le silence. C'est le spectacle lui-même mes frères, le spectacle que nous avons sous les yeux, qui parle pour lui.

« Ah ! s'il est vrai que la splendeur d'un arbre lui vient de la vigueur de ses racines, s'il est vrai que les peuples chrétiens ont pour semence le sang des martyrs ; à voir la forte et vaste ramure de ce chêne puissant qui maintenant brave toutes les tempêtes et a triomphé de tous les vents, à voir la vigueur de ce peuple aussi distingué par l'intelligence que par le cœur, par la foi que par le courage... ah ! quelle puissance de vie il devait y avoir dans l'obscur sacrifice de ce pauvre Récollet, dans l'abnégation de ses frères, les premiers pionniers de la civilisation au Canada, dans leurs souffrances ignorées, dans leurs amertumes secrètes sur cette terre qui était une terre de martyr.

« S'il est juste et pieux, d'après l'oracle de l'Esprit-Saint, de louer les hommes vertueux qui nous ont laissé un héritage d'honneur, à nous qui sommes leurs petits neveux, il est donc légitime pour nous de glorifier en ce jour ce martyr, ce Père Nicolas Viel qui nous a laissé une gloire impérissable.

« Béni soit donc le jour où la lumière de la gloire a jailli sur cette figure et ce nom oubliés.

« Honneur à celui qui dans l'obscurité de l'histoire a projeté le rayon de la vérité ! Honneur à ce digne prêtre, ami de toutes nos gloires passées, qui s'est fait l'organe et l'instrument de la reconnaissance de toute une nation et qui a élevé une statue au plus ancien bienfaiteur du Canada.

« Honneur à cette paroisse qui a si largement répondu au zèle de son pasteur et s'est montrée digne de ses glorieuses origines !

« Honneur au peuple qui a envoyé ici ses représentants autorisés et honneur à eux qui ont compris l'importance de cette manifestation.

« Actions de grâces enfin au représentant de Mgr l'Archevêque, enfant de cette paroisse, si qualifié pour présider une fête où l'Eglise tient autant de place que la patrie.

« Pussions-nous toujours conserver à la base de notre vie nationale, mes frères, l'esprit de sacrifice et l'héroïsme du martyr qui sont la base du christianisme et l'unique fondement d'un peuple appelé à durer ! Pussions-nous toujours maintenir au sein de la nation cette union féconde de la patrie et de l'Eglise, du clergé et du peuple que les humbles Récollets ont cimentée dès les premiers jours de la colonie, et que ce martyr commun du Récollet et du néophyte, symbolise si parfaitement !

« O martyr glorieux, que nous nous plaignons à voir dans le Ciel, revêtu de l'auréole et portant la palme de l'éternelle victoire, bénissez cette assemblée qui vous acclame et la Nouvelle-France tout entière, faites que devenue la France de l'Amérique, la vraie, loyale et fidèle France, elle continue à jouer sur ce continent entre les mains de Dieu, le rôle de sergent du Christ et de l'Eglise qui a fait la vieille France si glorieuse. Puissent-elles l'une et l'autre n'y faillir jamais ! »

Après cette allocution, soulignée à plusieurs reprises par les applaudissements, plusieurs orateurs laïques prirent la parole : au nom de la ville, du comité d'organisation, du comté, et du pays tout entier. Nous ne pouvons les reproduire tous. Nous citerons seulement la pensée développée éloquemment par l'honorable M. Beaubien. « La France dans sa mission colonisatrice s'est appuyée sur le Missionnaire, en première ligne, et ensuite sur le sauvage converti par le Missionnaire. Telle était la tactique de cette nation, à l'encontre de celle d'autres nations également colonisatrices. Cette tactique si humanitaire, si évangélique a été inaugurée par les Récollets et nous la voyons là peinte au vif dans ce martyr commun du sauvage et du Missionnaire. Aussi à tous deux nos hommages et notre reconnaissance ! »

Tous ces Messieurs s'attachèrent à voir comme l'assistance entière, dans cette fête, la fête du souvenir, et répétèrent la fameuse parole : « Heureux les peuples qui se souviennent. »

M. le Curé félicita et remercia la foule et, en finissant, Mgr Racicot prit à cœur de faire tirer à tous quelques conclusions pratiques qui doivent rendre cette fête utile aux âmes et durable à jamais.

Enfin, au son des fanfares joyeuses, l'assistance se dispersa, emportant de ce jour un impérissable souvenir.

Quant aux Franciscains, ils rendent grâces au ciel de cette résurrection de leur héroïque frère. Son souvenir, sans doute, était fixé dans le nom même de ce bourg charmant dont il a immortalisé les rives, mais c'était un souvenir vague et peu précis. Maintenant qu'il a pris corps dans ces deux statues qui parlent aux yeux et dans ces inscriptions qui les complètent, il sera plus précis et plus durable. Trait d'union entre le passé et le présent franciscains du Canada, ces monuments resserreront encore le lien si étroit qui unit l'Ordre franciscain au peuple canadien.

FR. CHRONISTA.



Questions et Réponses

QUESTION : La Portioncule approche ; malgré toute sa diligence, la Zélatrice de la *Revue* ne peut remettre mon numéro que vers le 4 du mois ou même plus tard ; voudriez-vous donc dès le mois de juillet répondre à la question suivante :

Dar
je oblig
cule, ou

RÈPO

tiaires c

de la Pé

Ordre d

chez les

Clarisse

Francisc

Toute

tioncule

De m

si ces ég

par exem

et l'églis

2. Si

églises q

Portionc

3. Si

Portionc

mais vou

une Frat

exemple,

bec, la ch

S'il n'y

du Tiers-

ait été car

Portioncu

4. Si v

vous renc

gence à la

intentions

5. Si vo

(1) Voyez

(2) Voyez

(3) Voyez

T. S. Sacren

Dans les endroits où il y a un couvent de Pères Franciscains, suis-je obligé d'aller à leur église pour gagner l'indulgence de la Portioncule, ou puis-je la gagner dans d'autres églises ?

RÉPONSE : 1. *Tous les fidèles* indifféremment, ceux qui sont Tertiaires comme ceux qui ne le sont pas, peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule dans toutes les églises et chapelles publiques du 1^{er} Ordre de saint François (c'est-à-dire chez les Pères Franciscains et chez les Pères Capucins), du 2^me Ordre (c'est-à-dire chez les Sœurs Clarisses) et du 3^me Ordre *régulier* (par exemple, chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec).

Toutes ces églises ou chapelles jouissent du privilège de la Portioncule.

De même, on peut gagner cette indulgence dans d'autres églises, si ces églises ont pour cela un privilège spécial de Rome (comme par exemple, à Montréal, nous dit-on, la chapelle de N.-D. de Pitié, et l'église des Pères du T. S. Sacrement.)

2. *Si vous n'êtes pas Tertiaire*, il faut que vous visitiez une des églises que nous venons de nommer pour gagner l'indulgence de la Portioncule, et vous ne pouvez pas la gagner dans d'autres églises.

3. *Si vous êtes Tertiaire*, vous pouvez gagner l'indulgence de la Portioncule non seulement dans les églises nommées plus haut, mais vous pouvez la gagner en outre, dans l'église ou la chapelle où une Fraternité du Tiers-Ordre se trouve canoniquement érigée (par exemple, à Montréal, la chapelle de N.-D. des Anges, etc ; à Québec, la chapelle de N.-D. de Lourdes, etc.) (1).

S'il n'y a pas chez vous d'église franciscaine, ni d'oratoire public du Tiers-Ordre, ni quelque autre église dans laquelle une Fraternité ait été canoniquement érigée, vous pouvez gagner l'indulgence de la Portioncule dans votre église paroissiale. (2)

4. Si vous êtes Tertiaire *malade ou convalescent*, incapable de vous rendre commodément à l'église, vous pouvez gagner l'indulgence à la maison, en récitant *cinq Pater* et *Ave* et en priant aux intentions du Saint-Père. (3)

5. Si vous êtes Tertiaire *demeurant dans un séminaire*, un collège,

(1) Voyez notre *Revue*, janv. 1902 p. 12, v, 4°

(2) Voyez ib., p. 14, Indults, 6°

(3) Voyez ib., p. 14 Indults, 4° ; ne confondez pas ces prières avec la Station du T. S. Sacrement ; il n'est pas requis d'ajouter ici le *Gloria*.

un hospice, etc, et que vous soyez moralement empêché d'aller à l'église des Pères, de la Fraternité, ou de la paroisse, il vous suffit, pour gagner l'indulgence de la Portioncule, de visiter la chapelle de votre établissement. (1)

6. Pendant toute la durée de la fête de la Portioncule, les *Tertiaires*, les *cordigères* et les *confrères du scapulaire bleu* (empêchés ou non empêchés d'aller à l'église) peuvent gagner l'indulgence de la Portioncule *chaque fois* qu'ils récitent la Station du T. S. Sacrement, c'est-à-dire *six Pater, Ave et Gloria*. Voici le texte de cette concession faite aux Tertiaires : A la condition de réciter *cinq Pater, Ave et Gloria* pour les besoins de la chrétienté, plus *un* aux intentions du Souverain Pontife, les Tertiaires peuvent gagner *chaque fois* toutes les indulgences accordées aux fidèles qui visitent... la chapelle de la Portioncule, etc. » (Cfr. notre *Revue*, janv. 1902, p. 12, VI et note).

QUESTION : Le noviciat dans le Tiers-Ordre séculier de saint François est-il interrompu, si le novice, sans dispense préalable, s'est abstenu de porter le scapulaire et la corde, soit par oubli, soit par négligence, soit par impossibilité de les porter ?

RÉPONSE : Cette question a été posée par un Directeur du Tiers-Ordre à la S. Congrégation des Indulgences qui a répondu comme suit : « Non, le noviciat n'est pas interrompu si l'abstention vient de l'oubli ou de l'impossibilité, et également non, si elle provient de la négligence, pourvu que ce novice ait toujours persévéré dans la volonté de faire sa profession dans le susdit Ordre. »—4 mars 1903.

FR. MARIE-ANSELME O. F. M.



(1) Voir la concession du 18 juil. 1902, dans notre *Revue*, déc. 1902 p. 443.

bouillan
 « C'est
 « Gard
 « je ne f
 « Cette
 se univer
 « Cepe
 en terre.
 « Et le
 pondit G
 « La ch
 de porter
 chir et à s
 « Penda
 plait le ne
 « Que v
 « — Ma
 ajouta, d'u
 « — San
 des œufs ?
 « — Ma
 « dans le v
 « — Oh
 porte moi
 « ment tu
 « C'est u

Les Missions franciscaines

UNE AUBERGE CHINOISE.



LE P. Tromblon a donc fait son entrée dans l'hôtel de Toun-Jou.

« Un garçon d'hôtel dont toute la livrée se composait de deux pièces, un pantalon de toile bleue, propre à l'origine, et des pantoufles sans talon qui voilaient une partie des pieds, s'empresse d'apporter deux bâtonnets enflammés pour allumer une pipe et une bouilloire en fer remplie d'eau

bouillante.

« C'est une tradition invariable dans tout le Céleste-Empire.

« Garde tes deux *shian* pour d'autres, lui dit le P. Tromblon. Moi je ne fume jamais. Vois, je n'ai pas de pipe. »

« Cette première observation étonna Gugusse, tant la pipe est chose universelle en Chine.

« Cependant, il avait rempli d'eau bouillante une grosse tasse jaune en terre.

« Et le thé, demanda le voyageur, où est-il donc ? » — « Maître répondit Gugusse avec désinvolture, ici il n'y a pas de thé. »

« La chose était peu grave, vu que les Missionnaires ont l'habitude de porter avec eux une petite provision de thé. Cela sert à se rafraîchir et à se faire des amis,

« Pendant que le P. Tromblon humait son thé, Gugusse contemplait le nez et la barbe de l'Européen.

« Que vas-tu m'apporter pour dîner ? »

« — Maître, nous avons ici de la farine de pur froment. » Et il ajouta, d'un ton plus bas, en se grattant l'oreille : « Un peu mélangé. »

« — Sans doute, répartit l'homme blanc. Est-ce que tu n'aurais pas des œufs ? »

« — Maître, ici il n'y a pas d'œufs ; mais on peut s'en procurer dans le village. »

« — Oh ! ce n'est pas la peine de perdre une heure pour cela. Apporte moi une tasse de pâte de pur froment *un peu mélangé*. Seulement tu y mettras du *tio*. »

« C'est un condiment fortement épicé, inconnu en Europe, qui

donne aux pâtes un goût *sui generis*. Et l'homme jaune disparut. Le P. Tromblon de penser :

« Aujourd'hui c'est jeudi ; mais je vois que je vais faire vendredi.
« Quand j'étais novice, il y a de cela vingt ans, on me disait que tous
« ces accidents servaient à tresser la couronne des élus. J'ai fini par
« m'en convaincre. »

« Pour charmer ses loisirs, le voyageur se mit à visiter minutieusement la salle à manger.

« De chaque côté, il y avait un grand lit en briques, facile à chauffer par dessous et couvert de vieilles nattes de jonc. Au milieu de l'appartement, absolument rien, pas même un escabeau. Sur l'un des lits, trônait une petite table carrée haute d'un pied. C'est sur cette table que les délicats après s'être assis sur le lit, les jambes croisées, prennent leur repas. Les non-délicats s'accroupissent n'importe où, leur écuelle à la main.

« Les fenêtres avaient été bouchées autrefois par des feuilles de papier ; mais bien des déchirures permettaient aux miasmes de s'échapper plus facilement. Pour parquet, la terre nue et sale ; pour plafond, la paille qui, recouverte de boue, forme les toits, presque toujours plats.

« Nota : assez souvent on peut observer la lune et les étoiles à travers le toit ; d'autres fois on doit dormir avec le parapluie ouvert, comme cela est arrivé au P. Théodoric, du diocèse d'Albi.

« Pendant cette inspection, voilà que le P. Tromblon reçoit une visite bien inattendue.

« Deux personnages assez gros entrent, tout en grognant et se mettent à *tourner* aussi gracieusement que possible autour du Frère-Mineur. Celui-ci d'abord prit la chose en riant et pensa :

« Voilà des êtres qui se trompent. Ils me prennent apparemment
« pour saint Antoine abbé, et viennent me tenir compagnie. Je savais
« déjà que la Chine est le pays de la liberté. Est-ce que ces visiteurs
« viennent m'apprendre que c'est aussi le pays de la fraternité ? »

« Mais une pensée plus triste sillonna l'esprit du P. Tromblon.

« Ces oiseaux-là, se dit-il, dans ce pays, mangent parfois, à ce que
« l'on raconte, de petits enfants. Et si cette délicate pâture leur avait
« donné du goût pour la chair européenne ? S'ils voulaient par dévotion emporter un morceau de mes mollets ? Oh ! j'en ai la chair de
« poule ! Oui, certainement ces animaux sont suspects
« Allez-vous-en ; hors d'ici ! »

disparut. Le

re vendredi.
sait que tous
J'ai fini par

minutieuse-

cile à chauf-
Au milieu de
Sur l'un des
est sur cette
bes croisées,
l'importe où,

uilles de pa-
s de s'échap-
pour plafond,
que toujours

les étoiles à
pluie ouvert,
bi.

reçoit une

gnant et se
ur du Frère-
:

pparement
ie. Je savais
ces visiteurs
ernité ? »
romblon.

is, à ce que
re leur avait
nt par dévo-
ai la chair de
pects

« Et aux accents d'une langue européenne le P. Tromblon ajouta par les mains et les pieds des gestes significatifs. Les visiteurs, épouventés de tant d'érudition et d'éloquence, en grognant, en retroussant leur queue en trompette s'enfuirent de toute la vitesse de leurs quatre pattes ; car ces visiteurs étaient des animaux, de vrais quadrupèdes, des citoyens de très-basse cour, de l'espèce porcine.

« Certes, ce n'est pas à Paris qu'on trouverait tant de familiarité, du moins de la part des . . . cochons, pour employer le mot réaliste.

« Sur ces entrefaites, Gugusse revint.

« Nous l'appelons Gugusse, faute de savoir son vrai nom.

« Il portait triomphalement une tasse de pâte de farine de pur froment *un peu mélangé* et une paire de bâtonnets en bambou, en guise de cuiller et de fourchette.

« Selon les rites admis dans tout l'Empire, il aurait dû présenter ses mets sur un plateau de bois peint en rouge. Cet hôtel de Toun-Jou était apparemment en grève avec les rites.

« Le Missionnaire retourna les bâtonnets en tous sens et constata qu'ils avaient déjà servi à plusieurs générations. Un haut-le-cœur lui ramena jusque dans la gorge les goûts européens. Que faire ? . . . Battre en retraite pour deux bâtonnets ? cela ne convient pas à un vétérân. Mais alors ? . . . Pas de milieu : ou se brûler les doigts ou se servir de ces bâtonnets.

« Voici César devant le Rubicon !

« Comment le P. Tromblon a-t-il tranché la question, c'est ce que nos plus vives instances n'ont pu savoir. Il n'a jamais voulu nous dire autre chose sinon que de longs morceaux de pâte ressemblant assez au macaroni italien arrivaient successivement à la surface de la tasse, et de là passaient joyeusement dans son estomac.

« Pendant que l'affamé dégustait son potage maigre, la conversation s'engagea avec le garçon de l'auberge.

« Dis-moi, que vend-on donc dans ce grand hôtel ? »

« — Maître, on vend de la farine, de l'eau bouillante, et de la paille de millet hâchée pour les mulets et les chameaux. Avec cela personne ne meurt de faim. »

« — C'est vrai ; mais avec cela ton patron ne trouvera jamais la félicité et la richesse. »

« — *Pou che i ting*, ce n'est pas certain, » répondit simplement le Chinois.

« Gugusse était un jeune homme aimable et tant soit peu bavard.

Il débitait avec plaisir une foule de choses intéressantes, surtout pour ceux qui connaissent la région et le village.

« Pendant cette conversation, la pâte de pur froment *un peu mélangé* avait disparu.

« Le voyageur était de bonne humeur et de bon appétit. L'un soutenait l'autre. Il dit au garçon :

« Puisque tu ne vends que de la farine, de l'eau bouillante, et de « la paille, apporte-moi une autre tasse de farine. »

« A ces mots, le Chinois se précipita dans une cambuse noire qui, vraisemblablement, devait être la cuisine. Mais le P. Tromblon qui n'est pas un Jean-Baptiste de Rossi, n'eut pas la tentation d'aller faire une descente dans cette catacombe des corps gras.

« L'homme reparut bientôt, avec une tasse semblable à la première. Quand la conversation et la farine furent terminées, ce fut le quart d'heure de Rabelais.

« Combien te dois-je pour ce grand dîner ? » demanda le voyageur.

« Et l'autre de miauler, la bouche en cœur :

« Une si belle tasse de si pure farine, de si bon froment assaisonné « née avec un *tio* si exquis, c'est quinze sapèques . . . C'est pour rien, « et on ne gagne pas là-dessus une sapèque. Deux tasses c'est donc trente sapèques. »

« Or, trente sapèques font quinze centimes de la monnaie française. (1)

« Trente sapèques, trente sapèques, disait le Missionnaire étonné, vraiment ce n'est pas cher ! »

« Mais son étonnement n'était rien, en comparaison de la stupeur de Gugusse, habitué qu'il est à entendre tous les voyageurs lui marchander le prix de sa farine et de sa paille.

« Certains croient que les Religieux dans les missions ne peuvent pas observer la vertu de pauvreté. C'est tout le contraire qui est la vérité.

« Le respectable P. Tromblon essuya sa moustache plus que grise sur le revers de sa main, comme un vieux troupiier qui vient de vider sa gamelle, récitait son action de grâces ; c'était fini.

« De la digestion, on n'en parle pas, vu que les cahots du véhicule précipitent cette opération d'une manière étonnante. Remède recommandé aux personnes qui souffrent de digestions difficiles.

(1) Trois cents au Canada.

« Qu
quand
tasses d
exécute
Que
qu'au n
sérieuse
pas s'y
portées
génération
peu méla
douze au
début de



LE



Les Ré



cherchent
nada, l'ar
de si puiss
Il n'a p
tions et de

(1) Se tro
Allée. Québ

« Quand le mulet eut fini de manger sa paille de millet hachée et quand Sin-Koan eut terminé de happer un nombre considérable de tasses de farine réduite en pâte, toute la machine se mit en route pour exécuter encore une course de trois heures ! . . . »

Que faut-il conclure de la lecture de ces charmantes pages, sinon qu'au noviciat de Brandy, le P. Hugolin avait fait une étude sérieuse, un apprentissage réel des vertus missionnaires? Car il ne faut pas s'y méprendre, les privations et mortifications si joyeusement supportées à Toun-Jou eurent plus d'un acte; les bâtonnets de *plusieurs générations*, et le dîner de trois sous, avec la pâte de *pur froment un peu mélangé*, reparurent bien des fois, sous d'autres noms, durant les douze ans de missions du cher Père. S'il n'y avait été formé dès le début de sa vie religieuse, eût-il accepté tout cela de si bon cœur?

Vie du rév. P. Hugolin de Doullens. (1)



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL

Les Récollets et la conquête anglaise. — Entrée du Frère Paul au couvent



Avec les faits rapportés dans les précédents articles, nous avons atteint les vingt dernières années du dix-huitième siècle. La guerre, la désastreuse guerre qui a fait de la Nouvelle-France une colonie anglaise est terminée. Nos regards inquiets, encore désolés par les scènes sanglantes de la veille, cherchent à travers les ruines amoncelées ce qu'est devenu, au Canada, l'arbre franciscain que cette contrée fertile avait vu plonger de si puissantes racines dans son sol.

Il n'a pas entièrement disparu et au milieu des débris des institutions et des choses du passé, nous pouvons le voir encore. Il est

(1) Se trouve chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 180 Grande Allée. Québec.

dépouillé de sa verdure et même de ses branches, quelques touffes mourantes parent seules son tronc qui se dessèche : on sent que la mort est inévitable. Est-ce bien là cet arbre séraphique dont les fruits salutaires ont nourri, dès le berceau, la colonie française sur les bords du Saint-Laurent ; dont l'ombre a abrité en ce pays les premiers germes de l'Eglise catholique ? Est-ce bien lui qui jadis, a répandu sur ces vastes contrées de l'Amérique ces fleurs que l'on appelle héroïsme et sainteté ?

La terrible tempête des dernières années a déraciné avec d'autres cet arbre bienfaisant, a brisé ses rameaux et découronné son front. Il est étonnant que destiné à périr, ne tenant presque plus au sol, il ait pu vivre encore jusqu'à l'époque que nous décrivons. Ce n'est même qu'en 1813 que sa dernière racine se brise et que l'arbre s'affaisse dans le sillon de la mort où toute chose doit tomber. Il a vécu plus longtemps que d'autres, si toutefois l'on peut appeler vie ce qui n'était qu'une agonie.

Avez-vous vu quelquefois ces géants de nos forêts qu'un vent furieux en un jour de tempête a dépouillés de leur verdure, presque déracinés. Tous les ans, les quelques feuilles qui révèlent encore leur vitalité, repoussent moins nombreuses et tombent plus promptement ; et si quelquefois une floraison factice vient encore recouvrir leur bois décharné, tout cela ressemble à l'effort suprême qui précède la mort.

Telle est, sur plus d'un point, depuis 1760, date de l'invasion et de la conquête anglaise, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'histoire de l'Ordre franciscain au Canada, l'histoire des Frères-Mineurs connus sous le nom de Récollets.

Vaudreuil, à la capitulation de Montréal, demanda la sécurité et la liberté pour les Ordres religieux, l'ennemi refusa. Puis la cour de Londres porta le décret que : « les Jésuites et les Récollets mourront chez eux, mais n'auront pas de successeurs. » C'était une condamnation à mort sous une nouvelle forme. Dès lors s'effectua peu à peu cette chute de feuilles dont nous parlions plus haut. La Compagnie de Jésus perdit ses soldats assez rapidement ; un seul survécut jusqu'en 1800. Les Récollets voyaient aussi avec tristesse leurs rangs s'éclaircir lorsque, entre les années 1784, et 1794, l'arbre franciscain sembla reprendre un renouveau de vie. Un certain nombre de sujets, nous en connaissons dix, revêtirent à cette époque l'habit de saint François.

Ces
pouvaie
Canada
avoir. L
tés angl
sens po
gieuse
formelle
Londres
constan
des nov
commun
tacheme
Une
dinal Ca
n'ont pa
beaucou
ni les au
dée au r
du peup
lés et je
lettre ; d
deux apr
de Jésus
vait par
du Cana
désiraien
cardinal
l'extérieu
sieurs n
vernemen
molester,
ter que c
Nullen
cruelle, il
novices d
ment, alo
le despoti
éloigner

Ces nouvelles recrues, dont plusieurs se destinaient au sacerdoce, pouvaient faire espérer le raffermissement de l'Ordre Séraphique en Canada, et semblaient faire croire à une vitalité qu'il ne pouvait pas avoir. Il faut en effet se rappeler le décret fatal porté par les autorités anglaises, et bien se dire que si le gouverneur avait assez de bon sens pour fermer les yeux quelque temps sur une communauté religieuse bien inoffensive, il ne pouvait cependant pas contrevenir formellement aux ordres de Londres, qu'il savait être très expressifs. Londres, en effet, plusieurs fois pressentie, sollicitée même, refusa constamment aux Jésuites et aux Récollets la liberté de recevoir des novices. Les Evêques de Québec se firent les avocats de ces communautés, sans autre succès que de prouver ainsi leur grand attachement à ces religieux.

Une lettre de Mgr Briand, datée du 15 novembre 1772, au cardinal Castelli, nous révèle cet état de choses. « Les Anglais, dit-il, n'ont pas molesté les Jésuites au Canada, et ils y servent l'Eglise avec beaucoup d'édification aussi bien que les Récollets ; mais ni les uns ni les autres, n'ont permission de recevoir des sujets. Je l'ai demandée au roi de la Grande-Bretagne par une adresse signée du clergé et du peuple ; Je crains fort de ne la pas obtenir. Voilà deux ans écoulés et je n'ai pas de réponse. » Ce silence en disait autant qu'une lettre ; d'ailleurs, le charitable Evêque apprit clairement, un an ou deux après, l'intention invariable du gouvernement. La Compagnie de Jésus venait d'être supprimée en Europe ; l'évêque de Québec devait par conséquent prendre une détermination à l'égard des Jésuites du Canada, quand les autorités anglaises lui firent savoir ce qu'elles désiraient. « Le gouvernement a voulu, écrit encore Mgr Briand au cardinal Castelli, le 6 novembre 1774, que je ne changeasse rien à l'extérieur (des Jésuites) dans les circonstances présentes », pour plusieurs motifs qu'il mentionne et dont l'un est ainsi conçu : « Le gouvernement ayant pris la résolution de les laisser s'éteindre sans les molester, il suffit d'en demeurer là pour le présent. » Inutile d'ajouter que cette résolution se rapportait aussi aux Récollets.

Nullement obligés à l'observance d'une loi aussi injuste que cruelle, il ne paraît pas cependant que les Récollets aient reçu des novices de 1760 à 1780. Ils n'auraient pu d'ailleurs le faire impunément, alors que le décret prohibitif ne datait que d'hier, et plus tard, le despotisme tyrannique de Haldimand était plus que suffisant pour éloigner d'eux toute tentative de recrutement. Mais le retour au

gouvernement du sympathique Carleton, lord Dorchester, fut pour les Récollets un moment d'espérance, de calme au moins et de prospérité. C'est alors que leurs cloîtres s'ouvrirent pour recevoir une petite phalange de sujets dévoués, comme nous l'avons dit. Parmi ces jeunes gens, épris, comme François d'Assise, des attrait de la sainte Pauvreté, se trouvait Thomas Fournier.

En quelle année précise eut lieu son entrée au couvent ? encore une fois, nous l'ignorons, mais nous pouvons cependant l'approcher d'assez près. Thomas, à moins d'une dispense, ne pouvait pas revêtir l'habit religieux avant sa vingtième année accomplie, selon les prescriptions de Clément VIII. Il n'aurait donc pas porté la bure franciscaine avant 1789. Par contre, il était déjà religieux en 1792. Le Père Louis, Gardien (Supérieur) du couvent de Montréal, en parle nommément dans une lettre du 30 août de cette même année. Pour préciser davantage et sûrement, les documents certains nous manquent ; mais nous penserions volontiers que Thomas Fournier entra chez les Récollets dès que son âge le lui permit ; qu'il était par conséquent un des deux novices qui se trouvaient à Montréal, en novembre 1789, et que le Père Louis nous fait connaître, (1) malheureusement sans les nommer. Notre Thomas, devenu le Frère Paul, aurait alors fait profession dans le courant de 1790, après avoir reçu une formation sérieuse, et elle dut l'être. Nous en avons pour garant ce courage énergique, qui, au jour de la dispersion, lui fit prendre la généreuse résolution de conserver toujours et son costume et son esprit religieux ; ce qu'il fit, sans se démentir jamais pendant plus de quarante ans.

En attendant ces jours de l'épreuve suprême, le Frère Paul semble avoir passé le temps de sa vie régulière au couvent de Montréal. Il y était sûrement de 1792 à la fin de 1795. Dans l'espace de ces quatre ans, la communauté de Montréal, qui se composait d'abord de cinq religieux, s'accrut jusqu'à douze. Les *jeunes*, comme s'appelaient communément entre eux les derniers profès, étaient au nombre de huit. C'est au milieu d'eux et avec eux que le Frère Paul passait ses jours dans les exercices de la vie religieuse et dans l'accomplissement des œuvres dont les Frères convers étaient alors chargés chez les Récollets. M. de Gaspé les rapporte ainsi : « Les

(1) Lettre du Père Louis à Monseigneur l'Évêque de Québec. 2 nov. 1789. (Archevêché de Montréal).

Récolle
produit

« Les
ment à
cueillai
reux de
les chev

« Les
ches où
pauvres

« Les
près de l
cercueil.

« Les
aux enfa
précède

Nous
un excell



A feu e
glante
en to
églises et

En ce m
cale, qui c
Pour dim

(1) Nous
leurs parents
Récollets.

er, fut pour
moins et de
ur recevoir
ns dit. Par-
s attrait de

nt ? encore
l'approcher
ait pas revê-
e, selon les
orté la bure
ux en 1792.
Montréal, en
ette même
nts certains
omas Four-
ermit ; qu'il
ient à Mon-
onnaître, (1)
enu le Frère
1790, après
us en avons
spersion, lui
s et son cos-
entir jamais

e Paul sem-
le Montréal.
space de ces
sait d'abord
mme s'appe-
ient au nom-
e Frère Paul
et dans l'ac-
étaient alors
ainsi : « Les

nov. 1789. (Ar-

Récollets distribuait des aumônes abondantes aux pauvres, du produit des quêtes qu'ils recevaient des riches...

« Les Récollets rendaient hospitalité pour hospitalité non seulement à ceux des riches habitants de la campagne ou qui les accueillait le mieux, mais aussi à ceux pour lesquels il aurait été onéreux de payer leur gîte dans une auberge. Ils hébergeaient même les chevaux... (1)

« Les Récollets veillaient les malades non seulement chez les riches où ils étaient certains d'un bon réveillon, mais aussi chez les pauvres auxquels ils apportaient eux-mêmes à souper.

« Les Récollets ensevelissaient les morts, veillaient et priaient auprès de leurs corps et jetaient la dernière poignée de terre sur leur cercueil.

« Les Récollets faisaient le catéchisme aux petits enfants et l'école aux enfants pauvres. » Et l'aimable narrateur ajoute : « tout ce qui précède n'a rapport qu'aux *Frères Récollets*. »

Nous verrons comment le Frère Paul était un bon instituteur et un excellent catéchiste.

(A suivre)

FR. ODORIC MARIE O. F. M.



Chronique Antonienne

Les merveilles de saint Antoine a Alep

A feu et à sang. — Vers 1840 éclata, à Alep, une terrible et sanglante émeute. Les troupes d'Ibrahim-Pacha parcouraient la ville en tous sens, pillant et dévastant les maisons, profanant les églises et massacrant particulièrement les chrétiens.

En ce moment, à Alep, se trouvait une famille vraiment patriarcale, qui comptait parmi ses membres, trois prêtres du rite maronite. Pour diminuer le nombre des profanations, elle avait tenu à cacher

(1) Nous avons rencontré des vieillards qui se souvenaient encore avoir entendu leurs parents rapporter des traits de cette hospitalité exercée envers eux [par les Récollets.

dans sa demeure le très saint Sacrement avec tout le mobilier de l'église, s'exposant par là même aux plus graves dangers. Le bon Dieu, nous allons le voir, ne devait pas tarder à récompenser cet acte de fervente piété en choisissant un martyr dans cette généreuse maison. Quoiqu'il en soit, toutes les espérances de la pieuse famille reposaient alors sur un petit enfant, d'autant plus cher qu'il était fils unique, et qu'on ne savait comment le soustraire au péril de plus en plus menaçant.

Or, il y avait dans la maison, une image miraculeuse de saint Antoine de Padoue, image datant du xvii^e siècle. Dans leur confiance aveugle en la protection du grand Thaumaturge, le père et la mère saisirent leur enfant et, le déposant au pied de cette image, supplièrent saint Antoine de veiller sur lui. Ils priaient de la sorte, lorsque, tout-à-coup, on frappa à la porte de la rue à coups redoublés. A ce bruit, l'effroi s'empara de tous ; déjà les prêtres encourageaient les personnes présentes à la mort et les excitaient à la contrition. Comme on hésitait à ouvrir, la porte fut secouée avec plus de violence encore, et l'on entendit une voix qui disait : « Ne craignez point, ouvrez-moi. » On ouvre alors et on se trouve en présence d'un janissaire qui vient, dit-il, de la part du consul portugais pour prendre le petit Joseph et le conduire au consulat. L'homme était inconnu ; et l'on pouvait craindre une supercherie. Cependant, après avoir de nouveau invoqué saint Antoine avec ferveur, on se décida à confier l'enfant à ce protecteur équivoque, à l'abandonner, pour mieux dire, à la garde de Dieu.

Toutes les rues de la ville étaient à feu et à sang. Le trajet qu'il avait à parcourir pour se rendre au consulat portugais était de quinze cents mètres ; toutefois malgré les coups de fusil qui jonchaient le chemin de victimes, le protégé de saint Antoine y arriva sain et sauf. Chose étrange ! A peine l'enfant avait-il touché la porte du consulat, que le janissaire inconnu disparaissait et jamais, dans la suite, on n'en put retrouver de traces. Saint Antoine avait exaucé les larmes des parents chrétiens. Mais il était grand temps que l'enfant arrivât en lieu sûr ; car, le lendemain, les portes de la maison qu'il avait quittée étaient enfoncées à coups de hache ; les Turcs y entraient écumant de rage, et ils mettaient à mort le plus âgé des trois prêtres qui s'y trouvaient, pour n'avoir pas voulu dévoiler l'endroit où étaient cachés le saint Sacrement et le mobilier de l'église.

L'enfant sauvé est devenu, dans la suite, à son tour, père d'une

famille f
service d
les Frère

Le co
et ayant
vent pou
tolie, aux
çant étai
reste, le
mins de
de mulet
se fontpa
sacrer les

Le mie
obligé de
pagnon. S
dinaire da
toine, patri
et, nouve

Cepend
la porte d
lui aussi,

« Où all
Parfait, je
chemin. J
plus aimab
plus agréa

Mais vo
furent arri
compagno
avait rendu
champ et
savoir où i

Une hi
famille don

famille florissante, dont deux membres sont actuellement consacrés au service de Dieu, l'un dans le clergé séculier maronite, l'autre parmi les Frères-Mineurs de la province d'Aquitaine.

* * *

Le compagnon mystérieux.—Ce même Joseph, devenu grand, et ayant pris en main la direction et la gestion de ses affaires, avait souvent pour son commerce, à faire des voyages dans le désert de l'Anatolie, aux environs de l'Iconium. C'était vers 1850, le jeune commerçant était encore sans expérience et peu habitué à voyager seul. Du reste, le chemin était périlleux. En Orient, il n'y a, on le sait, ni chemins de fer, ni voitures publiques ; il faut cheminer à cheval ou à dos de mulet. Par ailleurs, les voleurs de grands chemins abondent et ne se font pas faute de détrousser audacieusement et, au besoin, de massacrer les voyageurs qui tombent malheureusement sous leurs griffes.

Le mieux est de voyager par caravanes ; mais le jeune Joseph, obligé de partir coûte que coûte, n'avait pu parvenir à trouver de compagnon. Ses parents étaient dans une anxiété mortelle. Comme à l'ordinaire dans le paroxysme de leur douleur, ils recoururent à saint Antoine, patron spécial de la famille, le suppliant de protéger le voyageur et, nouveau Raphaël, de le ramener sain et sauf à la maison paternelle.

Cependant, Joseph s'était mis en route. Or, à peine avait-il franchi la porte de la ville, qu'il rencontra un homme bien armé et qui avait, lui aussi, l'aspect d'un commerçant se disposant à partir en route.

« Où allez-vous ? lui demande-t-il aussitôt. — Je vais à Tharsis. — Parfait, je m'y rends moi aussi ; partons ensemble ! » Et les voilà en chemin. Jamais, Joseph, il l'a déclaré lui-même, n'avait rencontré de plus aimable compagnon ; jamais il ne fit un voyage plus heureux et plus agréable que celui-là.

Mais voilà l'extraordinaire de l'histoire. Quand les deux voyageurs furent arrivés au terme de leur route, Joseph voulut remercier son compagnon de la bienveillance et des services sans nombre qu'il lui avait rendus. Mais, ô surprise ! le voyageur inconnu disparut sur le champ et s'évanouit, en quelque sorte, sans qu'il fut possible de savoir où il était passé.

* * *

Une histoire de voleurs.— Il y a une vingtaine d'années, la famille dont nous venons de parler fut invitée, un jour, à un banquet

donné à l'occasion d'un mariage. Elle se rendit à l'invitation ; mais en partant, on confia la maison, où il ne restait plus personne, à saint Antoine. Cette maison était richement meublée ; il n'est donc pas étonnant qu'elle ait excité la convoitise des voleurs, alors nombreux dans la contrée.

On avait pris soin de barricader les portes ; mais pendant la nuit, une troupe de malfaiteurs escalada les murs et se mit en mesure de dépouiller le logis de fond en comble.

Cependant, deux ou trois d'entre eux venaient d'entrer dans le salon où se trouvait l'argenterie, et où, précisément, était exposée l'image de saint Antoine. Or, quelle ne fut pas leur stupeur, en voyant, tout-à-coup, se dresser devant eux un personnage mystérieux et menaçant, vêtu en Frère-Mineur, qui, d'un geste, les renversa sur le sol et leur intima de faire remettre en place tout ce que leurs compagnons avaient déjà enlevé. Ces derniers étaient alors sur la terrasse occupés à emballer leur butin.

Les spectateurs de la vision, encore tout tremblants, les abordent et leur transmettent l'ordre du Saint. Autre merveille ! les autres larons obéissent sur le champ et sans réflexion, car une terreur irrésistible les a saisis, eux également. Bref, rien ne fut emporté.

Toutefois, lorsque la famille rentra à la maison, elle fut étonnée du désordre général qui y régnait et ne put en méconnaître la cause. Au reste, dans la suite, les voleurs n'ayant pu se taire sur cette aventure merveilleuse, elle connut en détail ce qui s'était passé. Ce fait augmenta encore davantage sa confiance et sa dévotion envers le Thaumaturge de Padoue. Depuis lors, en particulier, elle se fait un devoir de faire porter à ses jeunes enfants, pendant un certain laps de temps, l'habit des Frères-Mineurs en l'honneur de saint Antoine.

FR. I. A., O. F. M.



NÉCROLOGIE

Trois-Rivières. — Dame Agnès Roussin, épouse de Narcisse Marchand, en religion Sr Agapit, décédée le 27 décembre 1902, à l'âge de 49 ans, après 13 ans de profession.

— Da
le 9 janv
— Da
de Lima
de profe
— Da
décédée
fession.
— Da
religion
23 ans d
— Da
Sr Hélèn
profession
Mont
Sauvé, né
le 8 juin,
— Fra
Lahaise, c
68 ans, ap
— Dan
Plaies, dé
noviciat.
— Dlle
décédée le
— Dam
mai 1903,
— Fra
Boucher, c
Chantal, a
— Dam
mois de m
Sainte-
..... déce
— Sain
Zoé Hard
fession.
Saint-
Roy, en rel
79 ans, apr
Fall-Ri
Fortier, en
1903, à l'âg
— Dlle M
décédée le 1
sion.
Sainte-

— Dame Malvina Flageolle, veuve Alexandre Rocheleau, décédée le 9 janvier 1903, après 7 ans de profession.

— Dame M. L. Doucet, veuve Romain Augé, en religion Sr Rose de Lima, décédée le 15 janvier 1903, à l'âge de 93 ans, après 24 ans de profession.

— Dame Julie Gagnon, veuve Louis Boisvert, en religion Sr Marie, décédée le 15 janvier 1903, à l'âge de 84 ans, après 23 ans de profession.

— Dame Marie-Reine Courtois, épouse de Godfroy Labrèche, en religion Sr Marie, décédée le 27 mai 1903, à l'âge de 75 ans, après 23 ans de profession.

— Dame Hélène Comeau, épouse de Célestin Ferron, en religion Sr Hélène, décédée le 3 juin 1903, à l'âge de 71 ans, après 2 ans de profession.

Montréal. — Fraternité Sainte-Elizabeth. — Dame Joseph Sauvé, née Armentine Amiotte, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 8 juin, à la Ville Saint-Paul, après 4 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.** — Dame François Lahaise, en religion Sr Thérèse, décédée le 10 avril 1903, à l'âge de 68 ans, après 16 ans de profession.

— Dame Georgiana Lapointe, en religion Sr Marie des Cinq Plaies, décédée le 27 mars 1903, à l'âge de 19 ans, après 5 mois de noviciat.

— Dlle Augustine Martel, en religion Sr Claire du Sacré-Cœur, décédée le 28 mars 1903, à l'âge de 18 ans, après 5 mois de noviciat.

— Dame Adolphe Lapiere, en religion Sr Adolphe, décédée le 17 mai 1903, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Dlle Julienne Boucher, décédée le 15 mai 1903, en religion Sr Marie Jeanne de Chantal, après 5 ans de profession.

— Dame J. B. Lécuyer, en religion Sr Irène de Jésus, décédée au mois de mai 1903, après 15 ans de profession.

Sainte-Anne de la Pocatière. — Dame veuve Clément R., décédée le 1^{er} mai, à l'âge de 78 ans et six mois.

— **Sainte-Thérèse de Blainville.** — Dame Louis Piché, née Zoé Hardy, décédée le 15 mai 1903, après plusieurs années de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame Jean Laflamme, née Olive Roy, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 24 mai 1903, à l'âge de 79 ans, après 11 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Dame Louis Gendreau, née Marguerite Fortier, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague, décédée le 27 avril 1903, à l'âge de 53 ans, après 4 ans de profession.

— Dlle Marie Amanda Saint-Laurent, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 15 mai 1903, à l'âge de de 27 ans, après 3 ans de profession.

Sainte-Monique. — Dame Alphonsine Leguerrier, en religion

Sr Agnès, décédée le 26 mai 1903, à l'âge de 33 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Sainte-Rose. — Dame Marie-Louise Filiatrault, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 3 novembre 1902, à l'âge de 60 ans, après 11 ans de profession ; elle était secrétaire de la Fraternité.

— Dame Zoé Desjardins, décédée le 10 décembre 1902, à l'âge de 23 ans.

— Dame Joseph Chartrand, décédée le 23 février 1903, à l'âge de 75 ans, après 10 ans de profession.

— Dame Joseph Dutrisac, décédée le 31 mars 1903, à l'âge de 47 ans.

— Sr Rose Anna Lacas, décédée le 11 avril 1903, à l'âge de 25 ans, après 2 ans de profession.

— Dlle Donaïda Desjardins, décédée le 22 janvier 1903, à l'âge de 21 ans.

Saint-Roch de Québec. — Dame Hilar Bouchard, née Marie Louise Grégoire, décédée le 11 mai 1903, à l'âge de 27 ans et dix mois, après 4 ans de profession.

— Dame Théodore Minville-Deschêne, née Marie Visien, décédée le Jeudi-Saint, 9 avril 1903, à l'hospice Saint-Antoine, à l'âge de 84 ans et 6 mois.

— Dame Théodore Méville, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 9 mars 1903, à l'âge de 85 ans, après 13 ans de profession.

Lac Mégantic. — Dame veuve Isaïe Sévigny, née Sophie Savard, en religion Sr Marie de l'Incarnation, décédée le 28 avril 1903, à l'âge de 73 ans, après 18 ans de profession.

Tertiaire isolée depuis bien longtemps, elle était demeurée fidèle à la Règle, communiant à toutes les principales fêtes du Tiers-Ordre. Bien que la maladie qui l'a enlevée de ce monde eût été très-courte (une heure de maladie), elle a eu le bonheur de recevoir tous les secours spirituels de la Sainte Eglise.

Saint-Jean Chrysostome. — Dame veuve Abraham Mareux, née Olive Lepinay, en religion Sr Rose de Lima, décédée le 11 mai 1903, à l'âge de 85 ans, après quelques mois de profession.

C'était une fervente chrétienne qui jusqu'à la fin de sa vie a été très fidèle à ses devoirs religieux et heureuse de mourir enfant de saint François.

Saint-Laurent. — Dame Céline Decary, veuve de Maxime Gougeon, professe dans le Tiers-Ordre sous le nom de Sr Saint-Joseph, depuis le 29 juin 1891.

— Mr Joseph Cousineau, Fr Frs.-Xavier, décédé le 11 courant à l'Enfant Jésus du Mile End, à l'âge de 86 ans. Il avait fait profession dans notre Fraternité le 29 juin 1891.

Chemin de Croix Perpétuel. — Dame Pierre Voyer, Dame veuve Bédard.